

Cinquième chapitre

* * *

Une régulation autonome en gestation

Nous tâcherons à présent de saisir les formes d'autonomisation qu'induisent les stratégies de territorialisation et de survie déployées par les minorités et qui seront révélatrices d'un processus de construction d'une régulation autonome. Reynaud nous enseigne que face à une régulation de contrôle, qui est une régulation de droit issue des règles formelles, les acteurs peuvent tendre à déployer des stratégies essentiellement défensives. Si la théorie de la régulation sociale situe les pratiques d'autonomisation dans un cadre de rapports de régulation et de construction de l'action collective, les sciences sociales, dans les différents champs disciplinaires, s'intéressent aux pratiques de territorialisation qui cristallisent en quelque sorte les stratégies des acteurs qui tendent à s'appropriier le territoire et à s'insérer dans des schémas de rapports entre acteurs. Les stratégies de territorialisation peuvent ainsi s'assimiler à une recherche d'autonomisation qui s'illustre essentiellement par la multiplicité de pratiques sociales autonomes.

L'exercice auquel nous nous attelons pour tenter de définir les pratiques révélatrices d'une régulation autonome et les registres dans lesquels s'inscrivent ces pratiques d'autonomisation est, certes, périlleux. Mais nous souscrivons à la logique de Reynaud qui qualifie par régulation autonome le processus de production des règles informelles et les tentatives de modification des règles formelles auxquels s'adonnent des acteurs en quête d'une action collective en cherchant à se procurer un quelconque avantage. Confrontant les pratiques d'autonomisation des minorités aux tentatives de contrôle par des règles formelles, nous inscrivons donc dans un mode de régulation autonome les pratiques des minorités qui visent à se soustraire à ces règles de contrôle, à s'indigner, à construire leur propre territorialité. Nous y inscrivons aussi les stratégies de recherche de sécurité de l'existence et la quête de mobilité, dans ses différentes formes, déployées par les minorités. La régulation autonome est révélatrice d'un sujet en gestation, de l'acteur qui se forge une identité singulière et qui tente de renforcer sa capacité d'action. Nous cherchons à cerner les pratiques de production de la territorialité qui montrent le décalage entre, d'une part, un projet, une conception de l'objet local et une régulation induite par des acteurs institutionnels, et d'autre part, des processus autonomes de construction de l'identité et des conditions matérielles de l'existence. Ces formes d'autonomisation révéleront la construction d'une territorialité basée sur la prééminence du principe de la mobilité. Ainsi, la grille de lecture de Reynaud

nous permet de saisir la complexité des rapports, l'apport de Friedberg permet d'appréhender le jeu de pouvoir et l'apport de la sociologie urbaine nous permet de voir le rôle de l'espace dans la construction des stratégies des minorités. Par ailleurs, le débat sur l'ethnicité et les réseaux sociaux des populations immigrées instruit ces pratiques en circonscrivant la difficulté de lier réseau et territoire.

Mais certains se demanderaient où est le développement dans ce modèle théorique ! En effet, la confrontation entre les modes de régulation qui illustrent une certaine conception de la gouvernance et le mode d'établissement des rapports de pouvoir permet de voir le décalage entre contrôle et autonomie, entre logique de territoire et quête de mobilité. Ces modes de régulation peuvent instruire notre connaissance et nous éclairer sur le caractère conflictuel des rapports entre acteurs ayant des pouvoirs inégaux. Interroger la régulation autonome consiste à se forger une connaissance élaborée des capacités inventives et créatrices des minorités et de leurs stratégies de déploiement et de mobilité face à un contexte asservissant. L'exacerbation d'une régulation autonome est révélatrice d'un certain décalage entre les aspirations et le modèle de développement en œuvre. La régulation autonome doit dès lors être saisie comme une démarche de construction des territoires de mobilité, d'une territorialité alliant aspects matériels et immatériels.

Dans ce chapitre, on cherche à apporter une réponse à la question de savoir comment les acteurs se créent des espaces d'autonomie et comment cette autonomie s'instruit comme une stratégie de mobilité. Nous verrons comment une régulation autonome, dans le contexte molenbeekois, est une régulation induite par des stratégies de territorialisation qui reposent sur des pratiques de survie, de redéploiement identitaire et d'appropriation de l'objet local conciliable avec la mobilité.

A Molenbeek, le foisonnement des pratiques d'autonomisation relève à la fois du registre de la construction de la matérialité de l'existence basée notamment sur la réciprocité et de la recherche à se forger une identité qui n'est pas immuable et ancrée dans son contexte social. Le foisonnement de ces pratiques porte à croire que les rapports obéissent à un principe d'accord tacite entre, d'une part, les institutions incapables d'offrir des réponses à toutes les demandes et, d'autre part, une régulation autonome qui gagne en pertinence. Le contexte prête à penser qu'il s'agit d'un pacte de coexistence qui régit le rapport entre différents modes de régulation.

Il est question de mettre en évidence une régulation autonome qui se forge en réaction à une régulation de contrôle acerbe ou à une « coopération

symbolique ». Elle est induite par d'autres catégories d'action collective et par un processus de production des valeurs d'usage où la recherche de sécurité d'existence est un mobile essentiel. Face à une régulation de contrôle qui privilégie la régénération de l'espace physique par rapport à la capacitation citoyenne, une régulation autonome est en gestation. C'est une autonomisation qui est fondée sur la recreation des conditions d'existence, sur la construction d'un territoire de mobilité à travers un foisonnement d'initiatives et de pratiques. Le discours de dénonciation est une ébauche d'un processus cognitif aboutissant à la genèse de cette autonomisation. Mais avant d'exposer les raisons de la frustration et la genèse du discours de dénonciation, il ne faut pas occulter ce qui pourrait constituer une opportunité pour certains sujets minoritaire.

1. Les faibles opportunités offertes aux minorités comme facteur explicatif

Une focalisation sur les opportunités offertes aux minorités par les dispositifs de revitalisation, et la perception de ces opportunités, permet de mieux comprendre les rapports entre les minorités et ces dispositifs et de confronter leur territoire à celui de l'action publique. Insistant sur l'intérêt de porter attention aux opportunités et s'intéressant à la question de la participation politique, Marco Martiniello défend l'hypothèse que « les formes de participation politique des populations d'origine immigrée dépendent largement de la structure des opportunités politiques présentes à un moment donné, laquelle dépend de la mise en œuvre de mécanismes d'inclusion-exclusion par l'Etat et le système politique ».³⁴⁶ En effet, pour lui, ce sont les institutions qui procurent aux immigrés les opportunités de participation. Différentes variables interviennent dans la définition de leur position par rapport à ces opportunités, comme les autres citoyens : « intérêt par rapport à la politique et à l'engagement collectif, leurs idées et valeurs politiques, leurs allégeances par rapport à tel mouvement ou tel groupe politique, le bénéfice qu'ils escomptent de leur participation etc. ». Ainsi, avant d'analyser les formes de dénonciation et d'autonomisation on examine les opportunités permises et les motifs de la faible mobilisation des minorités autour des espaces participatifs.

³⁴⁶ MARTINIELLO M, 1997, Quelle participation politique ? in, collectif, *La Belgique et ses immigrés*, De Boeck Université, pp.101-120

1.1 Optimisme, incertitudes et carences de la fonction redistributive de l'Etat

Il est indéniable que la dynamique de revitalisation que connaît Molenbeek depuis quelques années contraste avec une longue période de marginalisation et de relégation qui succédait à une phase de désindustrialisation et de paupérisation que la commune a connue suite à l'effondrement du système fordiste. Les réactions face aux résultats visibles des dispositifs de revitalisation urbaine³⁴⁷ oscillent entre satisfaction, frustration, et inquiétudes. Ainsi un certain regard porté au territoire, qui a été rendu possible aujourd'hui par d'importantes dotations financières, tend à inscrire ces changements dans un processus évolutif. La dynamique mise en œuvre est perçue comme une rupture avec un passé de relégation. Le mode d'appréhension de cette dynamique est en conséquence imprégné par une historicité permettant de pointer les aspects positifs de l'apport de la majorité communale. Un certain discours tend à estimer les opérations de revitalisation comme un acte de rupture avec des décennies d'abandon dont le mérite est attribué à un leader politique ayant mené une action efficace et mobilisatrice des ressources. Une satisfaction relative s'exprime étant donné un environnement de vie qui s'améliore graduellement d'une façon qui suggère un certain volontarisme politique et une considération accrue des problèmes de ces quartiers ce qui contraste avec des décennies d'immobilisme. Alors que les politiques sont globalement perçus comme hostiles ou décrédibilisés, une tendance à idolâtrer le leader politique local semble être imprégnante. Les améliorations du cadre de vie sont systématiquement considérées comme le fruit d'un travail politique fructueux de la figure politique et emblématique locale capable de mobiliser les ressources financières. Bien que la sphère politique dans sa globalité se trouve discréditée, d'où un faible niveau d'attente et d'expectative, certains tendent à qualifier le « boss politique » local « *d'homme fédérateur* » et le considèrent comme « *une chance pour Molenbeek* ». Bien qu'un certain scepticisme s'exprime à l'égard des politiques de façon globale, une certaine estime lui est réservée en guise de reconnaissance à l'égard d'une politique qui valorise la diversité locale. Les améliorations appréciées du cadre de vie sont systématiquement considérées comme le fruit d'un engagement et d'un travail politique fructueux du bourgmestre.

La valorisation des opérations de revitalisation des quartiers doit, en effet, être placée dans son contexte de rupture avec un passé de relégation par le déploiement des projets de requalification de l'espace urbain et par la création des équipements collectifs. Elle s'explique également par les

³⁴⁷ Notons que lors du lancement de cette recherche, peu de résultats étaient visibles.

quelques possibilités d'emplois supplémentaires suscités par cette dynamique et que la machine politique s'empresse de redistribuer. Marquant un tournant dans la manière de traiter la disqualification urbaine et sociale, le lancement en 1994 de la machine de revitalisation rompt avec des décennies d'abandon des quartiers historiques. Le manager du contrat de quartier commerçant témoigne :

« Je suis membre de la CLDI, on veut aller de l'avant pour solutionner les problèmes du quartier. Ça nous apporte énormément ces CdQ. (...) C'est parce qu'on a un bourgmestre qui a rénové la commune : éclairage public et création de l'emploi. L'ensemble des dispositifs crée de l'emploi, 200 ou 300 personnes [!], 40 gardiens de parcs travaillent directement pour le contrat. S'ils ont une occasion de travailler, c'est grâce au Bourgmestre.

*(...) La commune prend en considération l'intérêt général. Les CdQ ont beaucoup apporté. L'aménagement de l'espace, les voiries, la rénovation : c'est le nouveau Molenbeek. (...). Mais ce qui est vrai concernant la participation de la population issue de l'immigration : il n'y en a pas beaucoup qui participent. Nous les allochtones, nous ne sommes pas exigeants. Participer et proposer est un processus long qui demande un investissement et un certain intérêt. On va y arriver. Généralement, on a des problèmes avec nos propres responsabilités, les enfants, l'école et les difficultés de la vie. On a peu de temps pour participer ».*³⁴⁸

Un certain optimisme repose sur la valorisation d'une dynamique annonciatrice d'un intérêt accru porté à ces quartiers et d'une action qui se substitue à un temps révolu d'inertie. Même si ces opérations, pour ceux qui sont en situation précaire, ne représentent pas nécessairement un mode de traitement substantiel des problématiques vécues, elles contribuent à forger un regard positif et à alimenter un certain espoir. Il s'agit pour eux d'une transition qui s'opère entre une phase de relégation et une autre phase de redéploiement et de réaffectation de l'espace local. Un changement s'opère dans le mode de gestion et de gouvernance locale, l'accent étant mis sur la participation citoyenne dans la gestion de l'espace public et la rénovation urbaine.

*« Avant, personne ne venait demander notre avis. Aujourd'hui, on vient sonner à la porte pour nous demander de venir assister à une réunion du quartier et discuter des projets à faire. Même si je ne suis pas forcément intéressé par ce truc, je trouve que c'est bien ».*³⁴⁹

³⁴⁸ Entretien avec R. A, Manager du quartier commerçant, novembre 2004

³⁴⁹ Entretien avec M. H, habitant, décembre 2004

Une attitude de sélection

Généralisant un certain sentiment de considération, cette nouvelle réalité renvoie à la fois au développement des dispositifs de revitalisation urbaine, notamment depuis le lancement des premiers CdQ en 1994 et l'installation de la nouvelle majorité communale (1992). Mais, les attitudes à cet égard méritent d'être examinées plus profondément. En effet, le principe de sélection tel qu'il a été défini par J-P Olivier de Sardan³⁵⁰ en analysant les logiques paysannes en réaction aux logiques de « développeurs » semble pouvoir illustrer cette situation ambivalente combinant optimisme et incertitudes, satisfaction et frustration. « Un message technique » ou une intervention développeur/développé, explique-t-il, est assimilable à un *package* qui n'est pas accepté dans sa totalité mais qui est géré par une attitude d'adoption sélective. Ainsi par des attitudes de sélection, les interlocuteurs optent pour la réhabilitation de l'espace public et pour la création de logements, animés à cet égard par leur propre expectation, mais ils craignent les opérations de greffe urbanistique par l'implantation de logements conventionnés. Le regard que portent les minorités aux travaux de régénération n'est pas particulièrement un regard de refus ou de rejet. Il ne s'agit ni de rejet total, ni d'appropriation inconditionnelle. Les opportunités offertes par les opérations prévues peuvent, en effet, déterminer la position des sujets minoritaires :

*« J'ai appris qu'ils vont construire quelques logements dans le quartier, alors je me suis dit que c'est bien. Cela dit, on en entend parler depuis des années ! Cela fait aussi des années que j'attends un logement et j'ai déménagé trois fois depuis car je n'arrive plus à payer les loyers. Alors, je me dis que ça pourrait porter espoir. On ne sait jamais. Mais bon, quatre ou cinq logements, c'est difficile d'avoir une chance comme ça. Surtout que tout le monde en a besoin mais on ne sait pas comment on peut y accéder ».*³⁵¹

Dès lors, le constat de démobilitation que dressent certains, tel qu'il a été explicité précédemment, ainsi que la genèse d'un discours de dénonciation ne doivent pas occulter la diversité des regards et des jugements portés sur ce processus. En effet, l'intérêt porté à la revitalisation est fonction de la confrontation entre les attentes et les préoccupations personnelles d'une part et les réponses données par la revitalisation d'autre part. La manière par laquelle est résolue cette confrontation détermine le regard porté par les individus à ces dispositifs. C'est ainsi que le degré de satisfaction et le discours à cet égard sont loin d'être homogènes. Les regards sont imprégnés

³⁵⁰ OLIVIER de SARDAN, J-P 1995, *op. Cit.*

³⁵¹ Entretien avec Mohamed, habitant, novembre 2004

par une part importante de subjectivité qui dépend du profil socioéconomique des individus, de leurs attentes et des réponses obtenues.

*« Ils ont fait des travaux dans notre rue. Oui, c'est bien. Ils ont rénové le pavage de la chaussée et réaménagé les trottoirs etc. Du coup, cela a donné un nouveau look à notre rue qui s'est encore embellie avec la rénovation de quelques façades. Maintenant, le quartier est mieux mais pas forcément ce qui est à l'intérieur. Il est mieux mais ce n'est pas tout. Il faudrait l'entretenir et c'est ça le problème. Les problèmes de l'école et des jeunes restent inchangés. Les gens ont encore beaucoup de problèmes, de stationnement, de nuisances, de voisinage et d'emploi etc...Il n'y a pas d'espace vert dans le quartier, c'est aussi un grand problème. Mais il faut quand même avouer que le visage du quartier est un peu mieux aujourd'hui ».*³⁵²

Ce regard qui oscille entre valorisation et rappel du caractère pluriel des inquiétudes est révélateur d'une espèce d'incertitude que l'on avait observée chez différentes personnes-ressources issues des minorités. La dynamique de revitalisation, évocatrice d'un certain intérêt politique, éveille le souhait qu'une action plus pertinente concernant d'autres registres de préoccupations puisse naître. Mais la récurrence des demandes et la permanence des incertitudes renvoient tantôt aux questions de transversalité et de pluridisciplinarité des dispositifs qui leur permettront de transcender les problématiques des quartiers, tantôt à des questions de pertinence des modes de traitement socio-urbanistique. Les frustrations, quant à elles, renvoient aux limites de la fonction redistributive de l'Etat pour gérer les problématiques de précarité et celles qui en découlent. Ce sont les aspects relevant de « sujets personnels » qui surgissent pour mettre au jour les dimensions occultées par ce redéploiement où la confrontation entre attentes et réponses données fait apparaître les écarts. Ainsi, la positivité du regard s'associe à une interrogation sur la pertinence des opérations urbanistiques en rapport avec les besoins éprouvés dans la vie quotidienne. Les frustrations et les demandes n'étant que partiellement rencontrées -ou ne l'étant pas-, le regard s'associe à des interrogations permanentes sur leur destinée et le devenir du quartier. « On n'entend jamais dire que c'est magnifique. On suit les informations et on entend toujours commenter "mais ceci, mais cela." Toujours, oui mais... », commente la nouvelle coordinatrice du centre communautaire Maritime.

Le slogan prétendant que « ça bouge à Molenbeek », message porté d'ailleurs par la liste du bourgmestre lors de sa campagne électorale pour les élections

³⁵² Entretien avec M. H, habitant, mars 2005

communales d'octobre 2006, n'est en effet pas catégoriquement réfuté. Mais deux acceptions sont possibles : la commune 'bouge' sous l'impulsion de son appareil politique ou cette activité est générée par la dynamique propre à ses habitants. Cela étant, les attentes des uns et la satisfaction des autres contrastent avec le scepticisme, le pessimisme, voire l'inquiétude qu'éprouvent certains, jeunes et adultes, qui tendent à penser à une sorte de mise en scène ou à un « *show* politique » qui agence un climat de « désordre ». Le sentiment d'insécurité de l'existence et les incertitudes, liés à des raisons structurellement économiques et conjoncturellement politiques, se substituent au sentiment d'abandon et de relégation. C'est la raison qui explique l'intensification d'un discours qui cherche à revaloriser les droits sociaux. Les préoccupations principales qui reviennent de façon récurrente reprennent notamment les thématiques du logement, de l'emploi, de l'éducation et de la formation ainsi que la propreté et les espaces verts. Il n'est pas pour autant question de nier l'importance de cette entreprise de requalification de l'espace public. Le témoignage de ce travailleur social,³⁵³ va dans ce sens :

« Les travaux qu'ils font sont bien pour le quartier. C'est bien de bâtir un centre communautaire car c'est important pour nos enfants. Cependant, ce serait bien qu'ils engagent des jeunes issus du quartier. Cette demande a été formulée et on va voir.³⁵⁴ C'est une question qui a été évoquée lors de l'AG. Il faut savoir qu'on a des problèmes de boulot et de logement etc...C'est ça ce qu'il faut résoudre comme problèmes. Il y a d'importantes sommes octroyées au quartier. Des millions sont destinés à des travaux d'aménagement de trottoirs, d'éclairage et à des activités pour les jeunes. Mais est-ce que cela va leur permettre de se construire un avenir ? »

Différents registres de préoccupations

On sait par ailleurs que l'équilibre entre offre et demande de logement social dans la commune est très précaire. Ce dossier reste épineux, pas uniquement pour la commune, mais aussi pour toute la région bruxelloise. La question que se posent les minorités nous renvoie principalement aux problèmes d'accès au logement et aux craintes des loyers en incessante augmentation de façon qui les rend inaccessibles. Le médiateur communal, qui est en première ligne pour recevoir les requêtes des habitants notamment par sa présence à côté du bourgmestre lors de ses permanences publiques, témoigne de la difficulté du dossier du logement dans la commune, raison d'exaspération

³⁵³ Entretien avec M. B, ex-responsable de la Maison de quartier maritime, février 2005

³⁵⁴ Plus d'un an après, en avril 2006, lors d'une rencontre avec une habitante, Malika, ce souhait semble ne pas s'être matérialisé.

des candidats en attente pendant des années. La demande semble dépasser largement l'offre locative sociale de la commune ce qui en fait un sujet de dénonciation et d'insatisfaction de la population.

*« Les gens cherchent des logements sociaux. On a 6500 demandes environ³⁵⁵ pour 3250 appartements et la majorité est à la recherche de logements à trois chambres. Dans une situation où les propriétaires augmentent les loyers arbitrairement, ceux-ci deviennent extrêmement chers. Les gens ne peuvent plus les payer ... ».*³⁵⁶

La commune semble, en effet, rencontrer des difficultés à trouver l'équilibre nécessaire entre attractivité résidentielle et satisfaction de la demande de logements sociaux. Avec un parc de logement social géré par la société coopérative « Le Logement Molenbeekois » et estimé en 2005 à 3 284 unités, la commune doit faire face à 6 964 candidats inscrits sur les listes d'attente de la coopérative communale.³⁵⁷ A cela s'ajoutent 1 659 ménages inscrits auprès du service des propriétés communales selon les chiffres annoncés en septembre 2005. L'importante demande de logement social se situe dans un contexte de précarité et de pression immobilière et est révélatrice d'un climat d'insécurité grandissante en matière de logement. Cette problématique est épineuse au point d'exacerber la revendication associative. « Bonnevie » et « La Rue », des associations reconnues compétentes en matière d'insertion par le logement ont relancé, à la veille des élections communales de 2006, la revendication qu'ils ont portée en 2000 au sein de la « Plate-forme pour le droit au logement à Molenbeek ». Elles lancent le « *Mémoire 2006 pour le droit au logement à Molenbeek* » dont on peut lire en prologue :

« Dès 2000, plusieurs associations molenbeekaises avaient déjà tiré la sonnette d'alarme. Elles constataient que leurs membres ou clients rencontraient de plus en plus de difficultés à trouver, à Molenbeek, un logement adapté à un prix abordable. Nous étions à la veille du scrutin communal et dans la « Plate-forme pour le droit au Logement à Molenbeek », ces associations lançaient un appel aux candidats aux élections afin qu'ils mettent en place une vraie politique communale en matière de logement. Elles faisaient neuf propositions concrètes. Conscients que les problèmes de logement ne peuvent être résolus uniquement par les autorités communales, nous étions et sommes convaincus qu'elle détient néanmoins de nombreux atouts.

³⁵⁵ Nous renvoyons aux chiffres exacts ci-dessous.

³⁵⁶ Entretien avec M. L., médiateur communal, janvier 2005

³⁵⁷ Conférence de presse sur la politique communale de logement à Molenbeek Saint-Jean, 14/09/2005 : Note d'information du Service Presse de la commune.

Aujourd'hui, après six ans, l'heure est au bilan ! Qu'est-ce que la commune a réalisé en réponse à nos demandes formulées dans le cadre de la Plateforme ? Certaines choses ont été mises en place, d'autres sont en voie de réalisation. Sur d'autres points, il n'y a malheureusement pas d'avancées... ».

En conclusion, la commune, comparée à d'autres communes bruxelloises, a réalisé un certain progrès, mais le document lui rappelle qu'elle a à jouer un rôle important et régulateur dans un contexte régional difficile :

« La politique menée par la commune de Molenbeek a certainement évolué dans la bonne direction. Comparée à d'autres communes bruxelloises, elle a avancé notamment grâce aux moyens offerts par les Contrats de quartier et la Politique des Grandes Villes. Mais beaucoup de réalisations mentionnées n'ont été qu'annoncées ou doivent encore prouver leur efficacité. D'un autre côté, la situation problématique du logement dans la commune ne s'est pas fondamentalement améliorée. Toute la Région bruxelloise est touchée par une très grave crise du logement. On connaît une montée générale des prix de vente et de location. Il y a donc encore beaucoup de travail, et la commune doit, plus que jamais, y jouer un rôle important. »

Amenée à agir territorialement sur des aspects problématiques divers, la régulation locale semble donc parfois dépassée par l'ampleur des problèmes liés à une dérégulation globale. En dépit de l'ampleur du déséquilibre entre offre et demande de logement social et outre la question du logement en général, les demandes qui renvoient aux problématiques de l'emploi, de l'éducation et de la formation ne sont pas ou que partiellement rencontrées.³⁵⁸ Certaines frustrations reposent sur le regret de ne pas faire de la revitalisation une clé pour l'emploi et un outil de formation par le travail, tel que nous l'a déclaré cet habitant :

« Malheureusement, ces travaux n'ont pas donné l'occasion d'engager des jeunes du quartier qui traînent dans la rue tout au long de la journée. Les plus chanceux travaillent en intérim. Il y a beaucoup de jeunes qui cherchent du travail et qui n'en trouvent pas. Il ne suffit pas de rénover les façades alors qu'à l'intérieur c'est délabré et que les gens n'ont pas de quoi vivre. Alors pourquoi ces travaux ne donnent-ils pas de l'emploi aux gens du quartier ? En plus, on dit que les associations reçoivent des subsides. Mais

³⁵⁸ Les inquiétudes grandissent quant aux perspectives de formation et d'emploi offertes aux jeunes. Pourtant, des questions telles que les espaces verts et les structures d'accueil et d'activités sportives font l'objet d'actions spécifiques des dispositifs de revitalisation.

*quand ils engagent quelqu'un, est-ce qu'ils engagent des jeunes de Molenbeek? Non. Ces travailleurs viennent d'ailleurs. Je n'ai rien contre cela mais pour que cette revitalisation perdure il faut offrir un avenir aux jeunes. Il faut qu'ils aient une bonne formation pour qu'ils trouvent de l'emploi».*³⁵⁹

Le faible lien entre emploi, formation et revitalisation constitue un objet de préoccupation des minorités malgré les tentatives déployées à cet égard et que nous avons exposées dans un chapitre précédent. Les demandes suggèrent une plus grande transversalité pour transcender l'ensemble des aspects problématiques de la vie des minorités. La dénonciation des conditions de précarité et d'emploi est également vigoureuse. On le constate, les sentiments de frustration s'expriment quant aux faibles possibilités d'emploi et d'amélioration concrète des conditions socioéconomiques offertes par les outils en place. A l'administration locale, on reconnaît la difficulté d'engager des molenbeekois faute de qualifications indispensables.³⁶⁰

Dès lors, on assiste à Molenbeek à l'émergence d'un discours qui tend à fustiger un traitement socio-urbanistique. La dénonciation dont il est question est moins un discours qui conteste les dispositifs de revitalisation qu'une interrogation persistante sur la pertinence des réponses offertes par des dispositifs en déficit de transversalité et de pluridisciplinarité.

1.2 Les enjeux de la revitalisation pour une population constituée essentiellement de locataires

La surpondération du nombre de locataires dans les quartiers historiques par rapport aux quartiers du nouveau Molenbeek et à Bruxelles de façon générale semble être favorable à la fragilisation du lien au quartier. Cette fragilité est d'autant plus importante dans un contexte où les transactions immobilières ont connu une recrudescence particulière ces dernières années. En effet, si 42% du logement dans la région bruxelloise est occupé par des propriétaires, les secteurs statistiques dans les quartiers historiques de Molenbeek sont composés d'une majorité dominante de locataires qui peut atteindre jusqu'à 80% dans quatre de ses secteurs.³⁶¹ La surpondération du nombre de locataires incite à s'interroger sur l'intérêt perçu des opérations de revitalisation. Par ailleurs, les programmes de rénovation de façades et les

³⁵⁹ Entretien avec Kamel, habitant, janvier 2005

³⁶⁰ Entretien avec Mme H, responsable à la Maison de l'emploi et ex-coordinatrice du service de projets subsidiés, mars 2005

³⁶¹ Observatoire de la santé et du social de Bruxelles, 2006, *Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale*, Bruxelles, pp. 71-74

primes à la rénovation de logement (les premières étant accessibles aux locataires et aux propriétaires alors que les deuxièmes sont accessibles uniquement aux propriétaires), ne doivent pas rencontrer le même intérêt auprès des locataires que chez les propriétaires. Bien que le constat alarmant sur la dégradation de l'état de bâti et de la qualité intérieure du logement ne fait pas de doute, les primes à la rénovation de logement ne sont accessibles qu'aux propriétaires.

Il est évident que la vétusté du logement et la dégradation du bâti sont des problèmes qui se posent dans les quartiers historiques et notamment en ce qui concerne le parc locatif public et social molenbeekois. Les chiffres démontrent la prédominance d'un logement de mauvaise qualité et ne disposant que d'un petit confort dans les secteurs statistiques de Molenbeek historique dont un peu plus de 32% a été construit entre 1919 et 1945. Dans ces mêmes secteurs, on trouve une majorité de locataires auprès du privé (50,87%) et du public (11,87%).³⁶²

Les résultats de l'enquête socioéconomique (recensement général de la population) effectuée en 2001 nous permettent de mesurer l'importance du segment de locataires dans les quartiers historiques molenbeekois. Ainsi, selon une typologie qui se compose de 7 variantes, cette étude a permis d'élaborer une cartographie qui classifie les secteurs statistiques des quartiers molenbeekois où la grande proportion des locataires, auprès du privé ou du public (logement social) paraît largement dominante, comme le démontre le tableau suivant³⁶³ :

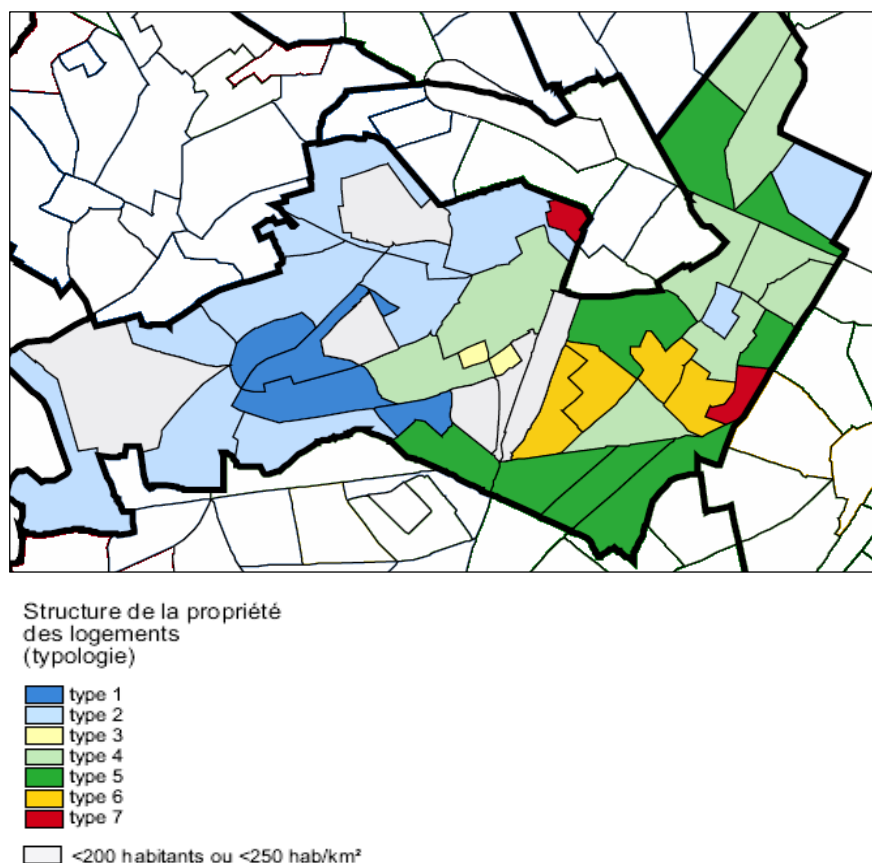
³⁶² L'Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale, 2006, *op. cit.*

³⁶³ Ibid.

Structures de la propriété : typologie (distribution en pourcentage)

Type		Propriétaires %	Logement locatifs privés %	Logements sociaux et d'autres locatifs publics %
1	Prépondérance forte des propriétaires	69,55	28,64	1,81
2	Mixte : propriétaires et logements locatifs privés	48,86	48,13	3,01
3	Mixte : logements sociaux et d'autres locatifs publics et propriétaires	36,83	14,45	48,72
4	Moyen	33,32	52,72	13,96
5	Prépondérance forte des logements locatifs privés	29,28	66,61	4,10
6	Mixte : logements sociaux et d'autres locatifs publics et locatifs privés	19,92	39,04	41,05
7	Prépondérance forte des logements sociaux et d'autres locatifs publics	6,24	7,11	86,65
Région bruxelloise		42,39	46,75	10,86

Cette typologie a permis de produire la cartographie suivante :³⁶⁴



La carte présentée ci-dessus met en évidence la prédominance des secteurs statistiques des types 4, 5, 6 et 7 dans le bas de Molenbeek à l'exclusion d'un petit secteur au centre ainsi qu'à un secteur qui correspond à quelques *lofts* qui s'y sont développés il y a quelques années. Les secteurs statistiques qui correspondent aux quartiers historiques de Molenbeek et où sont développées les opérations de revitalisation se répartissent de la façon suivante :

Type 4 : 33,3% de propriétaires ; 7 secteurs.

Type 5 : 29,2% de propriétaires ; 8 secteurs.

³⁶⁴ Carte modifiée extraite d'une carte régionale éditée par l'Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale, 2006

Type 6 : 19,9% de propriétaires ; 4 secteurs.

Type 7 : 6,2% de propriétaires, 1 secteur.

Il faut noter que le logement locatif privé qui domine notamment le 5ème type de secteurs statistiques (à 66,6%) correspond à un ancien tissu de logements dégradés des quartiers Heyvaert-Birmingham, du quartier Maritime et du quartier du centre de Molenbeek, Etangs Noirs, secteurs qui étaient accessibles aux ménages à revenu modeste. Par ailleurs, des informations communiquées par la commune en 2005 font état d'un taux de 34,6% de logements occupés par leur propriétaire, soit 3,5 % de moins que la moyenne régionale³⁶⁵ déjà significativement plus faible que celle des régions wallonne et flamande qui peuvent dépasser 70%. Dans cette proportion, le taux de maisons individuelles est nettement plus bas.

Une situation paradoxale peut être pointée. Ce paradoxe oppose un intense processus de territorialisation et d'appropriation de l'espace par les minorités à un lien matériel au territoire qui reste fragile compte tenu des difficultés d'accéder au statut de propriétaire pour des ménages aux revenus modestes.³⁶⁶ Ainsi se pose la question de la pertinence des dispositifs de revitalisation pour une majorité de locataires. La régénération physique des quartiers et des voiries ainsi que les opérations à vocation urbanistique accompagnées d'un dispositif d'aide à la rénovation (prêt de matériels, conseils techniques, primes majorées à la rénovation) sont d'autant plus interpellantes au regard de la surpondération d'une catégorie d'habitants qui, indépendamment de leur situation précaire sur le plan socioéconomique, ne sont pas propriétaires de leur logement. Ceci étant dit, les problèmes de confort et de qualité de logement que connaissent les quartiers historiques justifient les mécanismes d'aide à la rénovation même si l'inaccessibilité de certains de ces mécanismes aux locataires prête à l'interrogation. En effet, la précarité du lien au logement, même si elle n'hypothèque en rien la fonction intégrative des quartiers molenbeekois historiques et le processus d'appropriation du territoire, rend plus problématique l'appropriation des opérations de requalification de l'espace public. Pour des locataires occupant des habitations de qualité médiocre ou un logement social, les retombées positives de l'aménagement des voiries et de l'espace public, permettant essentiellement la valorisation d'un bien immobilier qui n'est pas le leur, la question d'adéquation se pose. En revanche, les quelques opérations limitées de création de logement social ou assimilé, dans des proportions limitées, est

³⁶⁵ Conférence de presse donnée par le bourgmestre et le président de la S.C. Logement Molenbeekois, 14 septembre 2005

³⁶⁶ Plusieurs sources parlent d'un taux de mobilité résidentielle (rotation) des habitants des quartiers historiques particulièrement élevé.

à même de rencontrer une partie des attentes des plus précarisés.³⁶⁷ Mais le nombre limité de nouveaux logements sociaux ou publics construits dans le cadre de la réhabilitation des chancres est loin de satisfaire les demandes comptées en milliers. De surcroît, des présomptions de corruption concernant l'accès aux logements sociaux ou publics alimentent les incertitudes ébranlant ainsi les relations de confiance.

A la lumière de cette inadéquation, il n'est pas surprenant de constater que les habitants ne sont pas particulièrement enthousiastes par rapport aux opérations de rénovation même s'ils en approuvent certaines. Certes, on ne désapprouve pas les opérations de revitalisation et d'embellissement du cadre de vie considérées comme une plus-value qui permet de rompre avec l'abandon et la relégation. Mais les regards varient selon les motifs et les attentes des individus. Ainsi, le contraste est significatif entre des habitants propriétaires du quartier maritime fortement mobilisés (qui apparaît de type 2 sur la carte de logement ci-dessus) et le reste des quartiers molenbeekois où la passivité est un constat partagé. Le problème de la mobilisation des minorités semble donc renvoyer aux difficultés d'appropriation d'un dispositif qui ne rencontre que partiellement certaines attentes et ne satisfait pas des besoins en recrudescence.

Si les habitants semblent ne pas être particulièrement mobilisés pour les travaux de rénovation et d'aménagement, sans pour autant négliger leur importance et tout en appréciant l'amélioration de leur cadre de vie, cela s'explique pour certains par « *l'absence d'un intérêt immédiat* ». ³⁶⁸ C'est du moins ce que ne cessent de nous rappeler certains professionnels de la revitalisation pour souligner le fait que les habitants ne manifestent de l'intérêt que si un profit se profile. Il s'agit notamment du taux de participation aux réunions qui est nettement plus important lorsqu'elles portent sur l'attribution des primes à la rénovation. Cela peut être un élément supplémentaire qui met en évidence le caractère déterminant du statut de propriétaire que l'on sait moins accessible aux minorités précarisées. Le constat véhiculé permet de privilégier l'hypothèse selon laquelle le statut de propriétaire est un facteur déterminant du degré d'intérêt porté à la revitalisation. Si le rapport aux dispositifs de revitalisation est lié à une logique de recherche d'opportunités, il n'est pas confirmé que l'offre de revitalisation ouvre suffisamment d'opportunités aux habitants locataires et précarisés majoritairement issus des minorités ethnoculturelles. Ainsi, la

³⁶⁷ A noter que le Plan logement intervient en la matière et va permettre la création de 58 logements.

³⁶⁸ Entretien collectif avec les coordinatrices sociales des CdQ, décembre 2004

démobilisation pourrait être en quelque sorte liée aux faibles opportunités offertes par la revitalisation.

1.3 La crainte de la gentrification

La sensible amélioration de l'espace physique n'est incontestablement pas profitable aux personnes à la recherche d'un logement. La valeur du bien immobilier s'est vue sensiblement augmenter ces dernières années dans un contexte bruxellois de montée des prix, comme l'atteste les associations locales. Ainsi se plaint Kader, cet habitant locataire qui regrette de ne pas avoir songé à acquérir un bien immobilier quand les prix étaient encore abordables. Il témoigne que ce n'est plus le cas aujourd'hui.

*« Vous voyez, cette petite maison là, elle a été vendue à 145 000€. Qui aurait pensé ça il y a quelques années ? Je regrette de ne pas avoir cherché un logement quand les prix étaient encore accessibles. Maintenant c'est l'effervescence totale. Je n'ai jamais vu autant de transactions et des ventes immobilières à Molenbeek comme c'est le cas aujourd'hui. Regardez juste ici dans la rue, il n'y a pas moins de trois maisons à vendre, et ça marche. Des gens viennent de partout pour habiter ici à Molenbeek. Mais moi, je ne pourrais plus me payer une maison dans ces conditions. Je suis obligé de rester là où je suis. Il n'y a rien à faire. Plusieurs habitants ont déménagé en dehors de Bruxelles, à Tubize, à Halle ou à la périphérie flamande car ils vivent mieux là-bas. Mais nous, on ne peut plus se payer un logement même pas ici à Molenbeek ».*³⁶⁹

Mais l'effet pervers qui contribue à modifier le visage de Molenbeek et l'amorce d'un début de processus de gentrification met à mal les plus vulnérables et se conjugue à une attractivité sociale que s'est conférée Molenbeek ces dernières années. Le bourgmestre admet cette réalité et annonce que « *la commune de Molenbeek a tendance à bouger sur le plan social, la précarité se déplace* ». ³⁷⁰ Et il ajoute « la mixité sociale reste très difficile » ce qu'atteste le cas du quartier maritime. Mathieu Van Criekingen qui a mené une recherche sur la gentrification des quartiers bruxellois a pu constater qu'un tel processus est observable dans les quartiers « Rive gauche » et Maritime. Il se base sur des données qui couvrent une période allant de 1990 jusqu'en 2001, date de l'enquête socioéconomique générale.

³⁶⁹ Entretien avec Kader, habitant, octobre 2006

³⁷⁰ <http://www.7sur7.be>, La Belgique compte près de 1 400 quartiers en difficulté, (29/11/2006)

« L'analyse repose sur une sélection préalable de quartiers qui présentent des signes de gentrification à Bruxelles. Les secteurs statistiques sélectionnés sont ceux qui, tout en affichant un revenu moyen par ménage inférieur à la moyenne régionale au début des années 1990 (quartiers relativement « pauvres », donc), ont enregistré une croissance de la part des diplômés du supérieur entre 1991 et 2001 plus importante qu'à l'échelle de l'ensemble de la Région. Il s'agit ainsi de construire un indicateur qui puisse signaler une présence croissante de ménages des classes moyennes dans des quartiers populaires. Il s'agit donc avant tout d'un indicateur (simplifié) de gentrification sur le plan résidentiel. Cette démarche amène à sélectionner 107 secteurs statistiques (sur un total de 722 pour la Région de Bruxelles-Capitale). On compte parmi eux de larges portions du Pentagone (en particulier, la zone comprise entre les boulevards centraux et le canal au nord de la rue Dansaert, les Marolles, le quartier Notre-Dame-aux-Neiges et les environs de la place de la Vieille Halle aux Blés) et de la première couronne, à Saint-Gilles, Anderlecht (certaines petites portions de Cureghem), Molenbeek (dont le quartier « Rive Gauche» et le quartier Maritime) »³⁷¹

En outre, des ménages à la recherche non seulement d'opportunités immobilières mais aussi de proximité du centre-ville de Bruxelles, tendent à venir s'installer dans certains quartiers de la commune ou dans les logements conventionnés de la SDRB. Néanmoins, Molenbeek s'est forgée aussi une image de commune sociale où les minorités peuvent encore vivre paisiblement et de territoire-refuge, « quartiers d'exil » pour les minorités. Ce que certains qualifient de modèle molenbeekois de « gestion de la diversité »³⁷² et le consensus entre politique et mode de vie des minorités ainsi que de nombreux services d'accompagnement accessibles aux personnes fragilisées ont encouragé des immigrés en situation précaire ou venant d'autres pays européens à venir s'y installer. C'est le cas notamment de cette femme d'origine marocaine, Khadija qui a quitté le Pays-Bas il y a dix ans pour venir s'installer à Molenbeek.

« Aux Pays-Bas nous habitons un très beau logement social tout neuf, dans un quartier calme où nous étions une des seules familles marocaines. Il y avait beaucoup de verdure et des espaces de jeux pour les enfants. Mon mari a eu l'occasion de venir travailler comme boucher à Molenbeek, ce qui fait que nous sommes venus habiter ici. D'abord, je ne voulais pas car je

³⁷¹ VAN CRIEKENINGEN M, 2006, Que deviennent les quartiers centraux à Bruxelles? In *Brussels Studies*, décembre 2006 (e-revue : www.brusselsstudies.be)

³⁷² TOERREKENS C, 2005, Molenbeek : avant-garde bruxelloise de la gestion de la diversité religieuse, in *Les Cahiers de la Fonderie*, n° 33, 2005, pp. 62-66

*connaissais Molenbeek par mes visites régulières à ma sœur qui habitait déjà ici. Pour moi, il y avait trop d'agitation par ici. Au début, j'ai donc eu beaucoup de mal à m'adapter. Je ne pouvais pas dormir à cause du bruit du trafic et des sirènes de police. Je me sentais enfermée dans mes quatre murs. Nulle part, il n'y avait de la verdure. Cela a été très difficile au début pour mes enfants. Ils pleuraient et voulaient retourner aux Pays-Bas. Maintenant je suis habituée. Ce qui n'empêche que je trouve que le quartier est négligé. Les jeunes qui traînent dans la rue, la saleté, et surtout si peu d'arbres et d'endroits où les enfants peuvent jouer. Ce sont des problèmes qui devraient être résolus. »*³⁷³

« Paradis de la diversité » pour les uns, territoire de proximité culturelle ou de survie pour les autres, pépinière d'initiatives sociales foisonnantes, l'attractivité « sociale » de Molenbeek concerne, certes, des personnes fragilisées chassées par le retour des ménages à revenus moyens et par la pression du secteur tertiaire en essor ainsi que par une rénovation « brutale » conduite dans des communes avoisinantes (le quartier Dansaert notamment). Un travailleur social engagé dans une association spécialisée dans l'accompagnement social en matière de logement, l'Association des Locataires de Molenbeek et de Koekelberg (ALMK) exprime ces inquiétudes avec vigueur :

*« Autant ça profite à certaines familles, autant les répercussions sur le reste de la population sont graves. Ça éjecte de fait des familles entières du quartier. Les propriétaires du logement disent 'vous voyez l'environnement qui a changé, vous voyez les trottoirs etc. Donc, ce n'est plus le même loyer. J'augmente le loyer'. Du coup ils sont dehors. Et puis voilà, de plus en plus de gens viennent nous dire 'moi j'ai besoin d'un logement social car je ne peux plus me payer un logement privé'... »*³⁷⁴

C'est un discours de dénonciation qui commence à se forger pour mettre en doute la pertinence des opérations de revitalisation. Les préoccupations renvoient aux risques encourus par les plus fragilisés par une valorisation qui produit une forte pression sur les prix locatifs. Un habitant a parlé d'un « effet Dansaert » qui sous-entend les effets de gentrification qui se produisait dans un quartier bruxellois revitalisé, à proximité de Molenbeek, et portant ce nom. Cette expérience hante encore l'esprit de nombreuses personnes qui s'intéressent aux politiques de revitalisation. La crainte est de voir la politique de revitalisation « chasser les pauvres » disent certains

³⁷³ Un témoignage cité dans une biographie *On-line* des quartiers historiques éditée par l'association *Bonnevie* : <http://bonnevie.vgc.be/fr/beeldbuurt/v22.asp>

³⁷⁴ Entretien avec M. B. M. travailleur social, ALMK, février 2005

travailleurs sociaux. Le comble de la dénonciation : un responsable dans une association molenbeekoise, animateur connu d'une radio communautaire bruxelloise « *Al Wafa* », une fréquence arabe, commente la revitalisation, sur une échelle régionale et pas spécifiquement communale : « ...*Les quartiers populaires sont revitalisés au détriment des gueux pour faire de Bruxelles une ville d'eurocrates blancs et riches. Les marolliens et les zouaves, une coalition interculturelle (ouf !) n'a qu'à émigrer vers la banlieue de Charleroi! Suivons l'exemple français !* ». ³⁷⁵

Ainsi, l'émergence d'un discours de dénonciation est révélatrice d'une stratégie de création et de maintien d'incertitudes quant à la pertinence des projets de revitalisation et de l'action publique.

2 Régulation autonome : la genèse d'un processus cognitif.

La dénonciation se cristallise graduellement dans le sillage des craintes d'éviction des couches fragilisées des quartiers populaires. Les frustrations alimentent un certain discours de dénonciation qui apparaît comme étant le générateur d'un processus de régulation autonome qui n'a pas vocation à être conflictuelle. Il ne s'agit pas ici de mesurer le degré de satisfaction des minorités par rapport aux dispositifs de revitalisation mais de déterminer le processus cognitif qui permet la cristallisation de l'indignation et l'autonomisation chez celles-ci. L'autonomisation des minorités ne signifie pas, dès lors, le rejet total des opérations de régénération et ne peut être considérée comme un regard figé et homogène imperméable aux différentes positions et à l'histoire propre à chaque individu. Mais il convient de faire le lien entre la genèse de la régulation autonome et le contexte de démobilisation qui s'explique par une situation objective et par le holisme par lequel l'objet politique est perçu. Si l'on admet qu'il y a lieu de parler de démobilisation, il ne s'agirait pas d'un retrait qui découle d'une volonté de rompre avec le contexte social et politique ni de se réduire à l'impuissance, mais d'une stratégie de redéploiement selon une autre logique dans d'autres sphères et pour ériger une territorialité alternative.

2.1 Une démobilisation qui ne se réduit pas à l'immobilisme

La préoccupation participative qui est au cœur du dispositif de revitalisation et d'un mode de gestion local certes intéressé par les dividendes politiques

³⁷⁵ MOUEDDEN M, 12 décembre 2006, « Droit au but », *Journal du mardi*, http://www.journaldumardi.be/index.php?option=com_content&task=blogcategory&id=131&Itemid=319

qui en découlent, n'est que froidement accueillie par les minorités qui se mobilisent peu pour s'associer aux moments participatifs et manifester de l'intérêt à ce dispositif. Un constat semble être partagé : les minorités sont significativement moins impliquées et donc démobilisées. Cette participation est généralement jugée « *peu révélatrice du tissu social et de la diversité dans le quartier* ». ³⁷⁶ Nombre de questions se posent à la fois quant à l'efficacité des modes et des canaux de communication, quant aux modes d'agencement et d'animation des espaces participatifs, à la méthodologie choisie et à la manière dont le processus participatif est perçu par la population, ce qui renvoie à la problématique de la confiance. Il semble donc que la confiance dans les politiques est ébranlée et que la participation n'a pas une utilité particulière au regard de certains :

« *Pourquoi dois-je aller donner mon avis ? De toute façon c'est Moureaux ³⁷⁷ qui décidera. Ils font du bla bla pour faire croire qu'ils demandent notre avis et après ils ne feront que ce qu'ils veulent* » ³⁷⁸.

Bien que les effets spatiaux et physiques du processus de rénovation commencent à gagner en visibilité et bien que la commune en fait un usage démonstratif croissant, on peut constater un intérêt relativement faible porté par les minorités à ces opérations urbanistiques et aux dispositifs de revitalisation sans négliger pour autant leur importance et la dynamique qu'ils amorcent, ce que nous avons expliqué précédemment. Même si une connaissance relative des CdQ commence à se forger, l'action publique laisse certains indifférents. Aïcha, dont le lieu de résidence se situe dans le périmètre d'un CdQ où les travaux sont déjà achevés, dit ne pas connaître les CdQ et semble désintéressée des opérations de rénovation des voiries qui ont pourtant été effectuées à proximité de son domicile. ³⁷⁹

C'est l'impact des opérations urbanistiques sur le vécu de la population qui détermine leur degré de visibilité et leur mode de perception. Indépendamment du cadre dans lequel elles s'inscrivent, les opérations de revitalisation répondent à une logique d'urgence pour les habitants. L'action publique n'est saisie qu'en terme de pertinence pour des quartiers en abandon et par rapport au « sujet personnel ». Pourtant, les politiques ont bien misé sur la visibilité des opérations menées dans le cadre de ces dispositifs et le discours politique ne cesse de faire l'éloge de ces réalisations. Soucieux d'accroître la visibilité des opérations de revitalisation, les élus, dans leurs discours et à travers divers moyens de communication, ne cessent de mettre

³⁷⁶ Interview collective avec les coordinatrices sociales des CdQ, décembre 2004

³⁷⁷ M. Moureaux est le bourgmestre de la commune en question.

³⁷⁸ Entretien avec Kamel, habitant, janvier 2005

³⁷⁹ Entretien avec Aïcha, habitante, septembre 2006

en valeur le processus de revitalisation, véritable levier de l'action communale. Or, il semble que la visibilité du dispositif, conçu dans une logique palliative, n'est acquise que par la matérialisation des « promesses ». L'écart-temps, entre lancement du processus et réalisation de projets étant important, s'ajoute aux facteurs qui réduisent l'intérêt des minorités. En outre, la fin d'un CdQ, marque la fin d'une phase, une rupture dans un processus déjà éphémère.

Avec un regard mystifiant la chose politique, sous le poids des stéréotypes reproduisant l'altérité et la permanence de la figure de l'étranger à qui on a nié le droit à la reconnaissance pendant des décennies, le retrait et l'invisibilité sont, pour certains sujets minoritaires, des stratégies de pacification des rapports sociaux. Cette tendance peut être illustrée par certaines attitudes et positions qui visent à réduire la visibilité sur l'espace public et la participation politique aux niveaux les plus élémentaires. Les résultats très timides de l'inscription facultative des étrangers sur les listes des électeurs pour les communales de 2006 en est un élément illustrateur. Les statistiques dressées à la clôture des inscriptions démontrent les limites de cette mobilisation malgré un courrier que la commune a adressé aux personnes concernées. En effet, à Molenbeek, selon le registre national, 635 personnes se sont inscrites sur un potentiel de non-européens estimé à 4.838 personnes ce qui donne un taux qui ne dépasse pas 13,1%.³⁸⁰ Néanmoins il n'y a pas de différence significative avec les personnes issues des pays de l'Union Européenne.³⁸¹

Electeurs belges	Electeurs de l'UE			Electeurs hors UE		
	Potentiels	Inscrits	% inscrits	Potentiels	Inscrits	% inscrits
41 986	5 904	661	11.2 %	4 838	635	13.1 %

³⁸⁰ Source : Registre national, lien Internet de la page statistiques

<http://www.contact.rn.fgov.be/fr/statelc/nat.php?lev=21&ins=21012>

³⁸¹ Le journal *Le Soir* a écrit dans son édition du 17/08/2006 sur le vote des étrangers en Belgique, après la clôture des inscriptions : « Cette fois, l'annonce est définitive : 128. 000 électeurs étrangers participeront aux élections communales du 8 octobre prochain. Ils viennent s'ajouter aux 7, 5 millions d'électeurs belges. Le calcul est vite fait : le corps électoral de notre pays gonflera à peine de 1,6 %. Le métissage du scrutin est pâlichon : en fait, seuls 20, 9 % d'européens (y compris ceux inscrits dès 2000) et 15,7 % de non-européens ont effectué les démarches prévues par la loi ».

La stratégie de retrait de la sphère politique à la faveur d'un investissement intensif dans la reconstruction des conditions matérielles et culturelles de l'existence et de lutte pour la survie montre une autre échelle de priorités. La logique de réduction de la visibilité des parents est bousculée par une nouvelle dynamique produite par les générations des natifs de ces quartiers en crise et par les générations issues des vagues migratoires plus récentes. Celles-ci se sont forgé une autre idée des conditions de leur existence et de celles de la génération de leurs parents. Rompant avec cette logique d'invisibilisation, ils s'indignent des conditions socio-économiques qui leur sont réservées. Un processus s'engage qui s'assimile à une revanche des générations marquées par les frustrations qui s'accumulent.

*« Nos parents ont été exploités...les flamands les ont exploités. Ils ont dû subir pendant de longues années. Il faut que cela change maintenant. On leur a fait faire le sale boulot. C'est normal de prendre sa revanche. »*³⁸²

Ainsi parle ce jeune homme âgé d'un peu plus de vingt ans. L'indignation et la dénonciation, la prise de parole ou l'adhésion aux structures politiques ou associatives constituent des éléments constitutifs d'une nouvelle stratégie de visibilisation. L'observateur du cas molenbeekois ne manquera pas de constater la diversité des discours des différentes générations issues des vagues migratoires successives. Une génération plus ancienne dans son expérience migratoire commence à prôner un discours de revendication et d'indignation rompant avec une génération de parents, ouvriers notamment, qui privilégiaient un discours conciliateur. Ainsi, à titre d'exemple, des subsahariens novices dans leur expérience migratoire et en quête de reconnaissance, prônent un discours moins dénonciateur qui se contente de mettre au jour les carences et les besoins éprouvés. C'est un discours qui tend à déplorer principalement la précarité des conditions d'existence.

2.2 Une politique « Place » versus « People »

La tendance à enchevêtrer disqualification urbaine et difficultés socioéconomiques vécues par les minorités, à mêler le social et le spatial paraît être une source de frustrations. Ces frustrations se révèlent dès qu'un passage s'opère entre l'urbain et le social, entre *Space* et *People*, entre objet de « consommation collective » et « sujet personnel ». Destinés à pallier les effets localement visibles d'une dérégulation sociale et économique globale favorisant la concentration spatiale des phénomènes de précarité, de l'exclusion sociale et de la disqualification urbaine, ces dispositifs peinent à répondre aux aspirations à la mobilité des minorités. L'amélioration sensible

³⁸² Entretien avec Ibrahim, habitant, octobre 2004

du cadre physique de vie et la visibilité des effets sur le territoire de l'action publique n'ont pas été accompagnées d'une amélioration concrète des conditions de vie et donc de la création d'un territoire facilitant la mobilité des minorités. Ainsi apparaît la dichotomie « *people versus place* » développée par Donzelot³⁸³ à travers laquelle il a expliqué la primauté de l'option « *People* » sur celle de « *Place* » dans la politique américaine, contrairement à l'option française. Entre deux idéologies opposées, l'une qui privilégie l'individu et la capacitation citoyenne et l'autre qui privilégie la requalification de l'espace, les dispositifs de revitalisation bruxellois, en intégrant un volet social, voulaient résoudre cette équation. Les préoccupations renvoient à la fois aux deux dimensions *People* et *Place*. La primauté de la dimension palliative et le caractère de rénovation plutôt que de revitalisation qui imprègnent ces dispositifs les réduisent à un outil de gestion partielle et séquentielle. L'incapacité à assurer la forte articulation et la transversalité entre les différentes réponses rend difficile la transformation de ces dispositifs en un outil pertinent permettant l'amorçage d'une destinée commune.

Le discours de dénonciation qui se cristallise fustige les opérations urbanistiques qui, aussi importantes soient-elles, ne constituent pas une quelconque réponse aux préoccupations essentielles. Ainsi, la revitalisation peine à se désenclaver et à sortir d'un simple projet de rénovation où elle est réduite à de simples opérations « *de briques* » ou de requalification socio-urbanistique. En déplorant l'absence d'un projet améliorant leurs conditions de vie, les habitants cherchent à trouver des solutions qui leur permettent d'affronter un avenir incertain. Dans un contexte où les nombreuses attentes relevant des matières de l'emploi, de l'éducation / formation et du logement sont peu rencontrées par le caractère de rénovation qui imprègne ces dispositifs, l'intérêt de la revitalisation au regard des minorités est annihilé. La tendance est plutôt à la mise en évidence de l'inadéquation entre problèmes et solutions proposées, entre une conception figée et réifiante du territoire et un territoire de mobilité des minorités précarisées.

Une tendance à reconnaître les limites des solutions socio-urbanistiques semble s'amorcer face à la persistance des problèmes. Un discours déplorant qu'« *il y a beaucoup de problèmes à Molenbeek* » et que « *tout n'y va pas bien* » se généralise mettant à mal la pertinence des apports de ces opérations. Un responsable d'une structure d'accompagnement social et éducatif déplore le malaise dans les quartiers dû aux difficultés d'accès à l'emploi et à la violence :

³⁸³ DONZELOT J, MEVEL C, et WYVEKENS A, 2003, *op. cit.*

« Le premier malaise c'est les jeunes...c'est vraiment ça le malaise c'est que les jeunes n'ont pas de boulot et qu'ils traînent dans les rues. Il y a des faits et des violences. Il y a des cars-jacking...etc. C'est le grand problème actuellement »³⁸⁴

D'autres préoccupations surgissent et remettent en question la pertinence de l'agenda de revitalisation. Elles renvoient vers d'autres registres peu considérés dans les dispositifs de revitalisation. En effet, l'inquiétude et l'intérêt porté aux questions de l'éducation et de la scolarité des jeunes apparaissent comme des questions de priorité et d'urgence pour nos interlocuteurs. Faisant référence à l'environnement éducatif, une habitante souhaitant déménager m'interpelle : *« Et toi, accepterais-tu de venir habiter ici à Molenbeek » ?*

Le souci d'offrir un environnement éducatif à leur progéniture favorise, semble-t-il, une importante mobilité résidentielle des minorités ou l'exacerbation des demandes d'accompagnement socioéducatif qui illustrent ce souci. Certains parents nous ont signalé que leurs enfants fréquentent des écoles situées en dehors du territoire communal voire dans des communes relativement lointaines connues pour un niveau de vie plus élevé telles que Woluwé. Si les parents optent de plus en plus pour des écoles plus ou moins distantes, c'est par souci de recherche d'un environnement éducatif et scolaire propice à la réussite et pour fuir un système d'enseignement local de plus en plus critiqué. On observe une tendance à stigmatiser l'enseignement organisé sur le territoire de la commune pour le manque de moyens et la concentration des facteurs qui entravent la réussite scolaire. Le regard négatif et critique porté à l'enseignement dans la commune de Molenbeek et les inquiétudes sur l'envergure que prend la problématique de l'échec scolaire amène les parents à chercher à inscrire leur progéniture dans des établissements d'enseignement où l'environnement éducatif est considéré comme propice à la réussite. Illustrant cette préoccupation socioéducative, la nouvelle responsable du centre communautaire Maritime témoigne de ce que les demandes qu'elle recevait alors qu'elle consultait les habitants concernant le projet d'activité du centre, convergent vers la question de savoir *« quelles activités pour nos enfants ? »*

On assiste dès lors à la formation d'un petit noyau associatif qui épingle les difficultés liées à l'enseignement communal. Ainsi un collectif dénommé « CRI » luttant pour l'amélioration du cadre de l'enseignement porté par l'association « Centrum West » a été créé. Le « CRI » s'identifie comme *« un regroupement volontaire de parents, d'écoles et d'associations qui partagent*

³⁸⁴ Entretien avec M. B. mars 2005

le désir d'améliorer l'enseignement francophone fondamental à Molenbeek-Saint-Jean ». Une autre nouvelle association « Esprit sain » a fait de la matière une de ses priorités en organisant des tables rondes, etc. En dehors du cadre de la revitalisation, la commune a déjà mis en place depuis des années son « DAS », Dispositif d'Accrochage Scolaire, pour faire face aux problématiques liées à la scolarisation et au décrochage scolaire.

Les préoccupations éducatives, de l'emploi et du logement n'étant pas résolues pour ceux qui rencontrent ces difficultés, la requalification de l'espace public est d'une moindre importance devant la précarité des conditions d'existence. Le sujet personnel n'étant ni comblé ni conforté par l'offre de consommation collective, se trouve voué à la frustration. La stratégie de revitalisation qui privilégie les opérations urbanistiques et l'aménagement de l'espace public apporte, certes, une amélioration visible de l'environnement dans les quartiers mais n'offre pas de perspectives améliorant sensiblement le quotidien des habitants nécessiteux et permettant un plus grand accès au logement et à l'emploi. Même si la place de l'insertion socioprofessionnelle commence à être reconsidérée, sa faible portée et le nombre limité des places de formation, parfois jugées inutiles, ne constituent pas une réponse en soi ni ne suscitent un réel intérêt. Tout porte à croire que ces actions de revitalisation et les besoins exprimés s'inscrivent dans deux registres différents qui ne sont pas pour autant contradictoires.

2.3 Les limites d'une régulation locale

Les opérations en cours et la dynamique de revitalisation telle qu'elle a été observée renvoie plutôt à un registre relevant de la « consommation collective » et de la création des infrastructures que de la création des conditions de la mobilité sociale. L'objet de consommation collective développé par Manuel Castells³⁸⁵ désigne les biens et services fournis directement par l'Etat tels que les équipements collectifs, le logement et les transports etc.³⁸⁶ La relative satisfaction à cet égard ne gomme pas les

³⁸⁵ CASTELLS M, 1983, *The City and the Grassroots*, Edward Arnold, London

³⁸⁶ L'apport de Castells (1983) peut expliquer l'absence de la revendication dans ce contexte. Pour lui, seuls les mouvements sociaux urbains, et non les institutions, sont producteurs du changement social. Un mouvement social urbain transformateur ne se mobilise pas simplement pour des questions de consommation collective (équipement, logement...) mais il se confère aussi un objet politique. La mobilisation autour de l'unique thème de consommation collective n'est pas viable si elle n'est pas associée à un processus politique. Selon lui, le mouvement social urbain capable d'influer sur le processus de changement social se caractérise par : 1) des demandes relatives aux biens de consommation collective ; 2) la défense d'une identité culturelle associée à un territoire spécifique ; 3) une mobilisation politique insistant

attentes et les frustrations qui renvoient aux préoccupations d'ordre individuel. Le développement des objets de consommation collective ne parvient pas à effacer le « sujet personnel » et à gommer les aspirations individuelles à la mobilité. Dans ce cadre, la confiance est ébranlée ; « *ce n'est pas pour nous, c'est pour les autres* » commente un jeune adulte. Cela implique que même ces objets de consommation collective ne leur sont pas profitables. Le registre des objets de consommation collective ne se substitue pas au registre des demandes de sécurisation de l'existence dans ses aspects matériels et immatériels. Quand les dispositifs n'offrent pas de réponses satisfaisantes aux demandes relatives à l'emploi et à l'éducation et ne répondent que partiellement à la demande de logement, les incertitudes et les insatisfactions s'amplifient.

Les difficultés socioéconomiques rencontrées par la population qui renvoient essentiellement aux questions d'ordre structurel et macroéconomique (chômage, accès au logement et précarité) ébranlent l'utilité perçue des travaux de rénovation. Pourtant, pour certains, ces difficultés sont plutôt perçues comme des problématiques macroéconomiques et dont la capacité à les solutionner dépasse les capacités reconnues de l'action politique locale. L'idée que l'appareil communal est dans l'incapacité de changer la donne façonne certains discours malgré la reconnaissance de la capacité du leader politique local à mobiliser les ressources financières. Face aux problématiques diverses, certains interlocuteurs admettent que la capacité d'action locale a des limites et doutent de l'efficacité d'une régulation locale pour agir pertinemment sur des problématiques d'ordre global, d'où la question qui tend à dédouaner le leader politique local : « *Mais que peut faire Monsieur Moureaux ?* ». Nous sommes donc devant une perception marquée par une ligne de partage qui distingue les aspects locaux des aspects globaux. On admet ainsi le rôle palliatif des actions locales de rénovation.

Les nouvelles questions qui émergent et les problématiques d'ordre socio-économique ne sont pas de nature résolument locale mais ils ne dédouanent pas néanmoins l'appareil politique local. Dans ce cadre se posent les questions de l'emploi, les difficultés de l'enseignement local ainsi que de la formation face auxquelles se déploient des programmes d'insertion socioprofessionnelle et des stratégies socioéducatives et de requalification de l'espace public. Ainsi, les mécanismes de régulation locale s'avèrent partiels. Il en ressort que la tentative de déplacer la question sociale vers une question spatiale par l'intermédiaire d'une régulation locale dont la revitalisation est

particulièrement sur le rôle du gouvernement local. Ainsi, on est enclin à considérer que les questions de consommation collective dans le cas molenbeekois ne sont pas, à elles seules, en mesure d'alimenter un discours revendicatif.

un des moyens semble avoir permis une prise de conscience et de se forger une idée sur la nécessité d'introduire une régulation supra-locale et transversale des problèmes sociaux

2.4 Le discrédit de la sphère politique

Molenbeek-Saint-Jean étant souvent présentée comme un territoire acquis à la figure emblématique locale « idolâtrée » par les minorités reconnaissantes, des voix discordantes commencent à se faire entendre.³⁸⁷ L'affirmation du sujet commence à surgir comme une tendance à rompre avec un climat de docilité. C'est une rupture avec l'ère du « *Béni oui oui* », ironise un habitant en désignant la tendance de la « péri-élite » locale à faire systématiquement acte d'allégeance. Ainsi, parmi les principales critiques, on souligne le fait que les élus apparaissent souvent comme des fidèles du leader politique local et qu'ils apparaissent comme « *des éléments de décor* » ou des outils d'une stratégie de séduction d'un électorat issu de l'immigration.

En effet, dans une commune où plusieurs élus sont issus des minorités, certains discours critiques déplorent l'instrumentalisation des personnes issues de l'immigration et de l'ethnicité par certains politiques issus de celle-ci. L'exaltation de l'origine ethnique en approchant les électeurs et l'établissement des contacts à travers l'investissement dans certaines structures communautaires ou culturelles sont fustigées par ces discours. La dénonciation d'une « *élite d'ornement et de parade* » et de « *l'orgie électorale* »³⁸⁸ passe par une attitude critique à l'égard de l'instrumentalisation de l'appartenance ethnique par ces élus pour gravir l'échelon politique.

« *Si autant de bronzés se lancent en politique c'est par nécessité, c'est devenu le seul secteur qui engage sans CV et examen linguistique ; une fois élu, un salaire concrétisera enfin des années de galère. A Bruxelles, c'est l'employeur « numéro 1 », vous ne trouvez pas que ça ne tourne pas rond au pays de Magritte ?* »³⁸⁹

³⁸⁷ Lors des élections communales d'octobre 2006, nous avons assisté au rebondissement en force de la liste de l'opposition libérale qui a pu rallier un certain nombre de figures locales issues des minorités ce qui lui a permis de renforcer le nombre de ses sièges et de s'imposer comme partenaire de taille pour la majorité durant le mandat 2007-2012.

³⁸⁸ Sarie Abdeslam, 11/11/2006, L'élite d'origine marocaine en Belgique
<http://www.wafin.be/articles/elitemarocainesarie.phtml>

³⁸⁹ Mohsin Mouedden, 12 décembre 2006, Droit au but, *Journal du mardi*,
http://www.journaldumardi.be/index.php?option=com_content&task=blogcategory&id=131&Itemid=319

Dans un contexte dans lequel les politiques sont en perte de crédibilité et la confiance est ébranlée, les minorités sont partagées entre crainte et pessimisme. Le pessimisme est exprimé par Mohammed, ce jeune demandeur d'emploi qui déclare :

*« Les politiques font semblant de faire quelque chose. On fait semblant de faire ceci et de faire cela, etc. Mais ils ne font rien pour nous. Ils font soit disant une salle de sport, là où on vous donne une balle pour jouer et voilà. Mais tout le monde sait faire ça. Il faut faire de vrais projets. Il n'y a pas d'espaces verts, il n'y a pas d'emploi, il n'y a rien ».*³⁹⁰

Une confiance ébranlée !

Pour ce témoin, les politiques, décrédibilisés, « font semblant ». Un déficit communicationnel semble conduire à creuser la distance et à nourrir le sentiment de marginalisation et de manipulation politique. « *Nous ne pouvons tout de même pas continuer éternellement à jouer au foot!* », dénoncent certains autres jeunes adultes fustigeant une stratégie occupationnelle. En quête d'emploi, certains jeunes sont frustrés de voir les projets de rénovation dévorer des moyens qui ne leur sont pas consacrés et qui ne leur offrent pas de perspectives d'avenir ni d'emplois. La problématique des activités considérées comme occupationnelles n'est pas uniquement posée par des jeunes adultes en quête de perspectives d'avenir mais aussi par les adversaires de la politique communale qui mettent en question la pertinence des activités offertes aux jeunes par les structures para-communales.

La sphère politique semble donc être discréditée dans certains discours. Ce discrédit, faut-il le préciser, est intervenu à un moment où les révélations se sont succédées en Belgique à propos de présomptions de corruption qui ont touché la classe politique belge.³⁹¹ On connaît le malaise que connaissent les revendeurs de véhicules usagés du quartier Heyvaert suite à l'intensification des actions préventives et répressives communales qui visaient à lutter contre cette activité nuisible à l'environnement. Rafael, tenancier d'un de ces garages, d'origine libanaise, s'indigne face aux problèmes que connaît le quartier :

« Il y a beaucoup de problèmes : l'insécurité, le nombre de personnes travaillant en noir dans le quartier, l'inertie de la police qui n'agit pas

³⁹⁰ Entretien réalisé en novembre 2004

³⁹¹ Notamment les révélations sur les dépenses excessives de l'aménagement du Cabinet de la Ministre Présidente de la Communauté française.....

efficacement contre le stationnement gênant et les vols, etc. Il y a beaucoup de trafiquants, des fausses immatriculations. Ces trafiquants gênent les commerçants légaux par leurs transactions en noir. Mais il y a aussi le trafic de frigos et même de matelas...Mon problème c'est qu'il y a une forte taxation communale sur les garages ; ils veulent à tout prix en diminuer le nombre. Ils disent qu'ils vont rénover le quartier d'ici 2006. Ils envoient des papiers mais je n'y vais jamais. Pourquoi irais-je ? Pour écouter uniquement ? Ça ne m'intéresse pas. Chacun parle pour soi. Les grands cherchent à s'arranger. Il y a des grands marchands, 6 ou 7 qui cherchent à s'arranger entre eux. J'ai reçu une invitation mais je n'ai jamais été. Mon voisin dit " tu vas parler et cinq mois après, il n'y aura rien". Tu vas écrire, mais jamais rien ne se passe. On va voter Vlaams Blok pour qu'ils comprennent. On en a marre que les politiques ne tiennent pas parole, ils ne font rien. Je n'ai plus confiance dans les politiques. Ils veulent remplir leurs poches, comme au Liban. Tandis que moi, si j'ai des difficultés à payer, on m'envoie un huissier ! »³⁹²

Ces paroles sont un exemple édifiant d'un certain discours assez pessimiste. Certes, les origines de l'absence de confiance ne sont pas uniquement locales mais renvoient plutôt à un contexte plus large et aux différends qui peuvent opposer certains à la politique communale. Le discrédit de la sphère politique a des conséquences considérables sur la perception de l'action publique. Dans ce contexte marqué par les incertitudes s'ajoutent des suspicions de clientélisme, de favoritisme, des présomptions que certains adversaires n'hésitent pas à lancer. Ces suspicions s'ajoutent à un discours qui déplore le manque de solutions aux problèmes de l'emploi et aux difficultés socioéconomiques des quartiers défavorisés. Outre le discrédit des politiques dû à un environnement politique global mal perçu, insécurisant et considéré comme hostile, la dénonciation se nourrit de rumeurs grandissantes à propos de pratiques de « favoritisme » et de manque de transparence concernant l'attribution de logements sociaux.³⁹³ En réalité, cette confusion est due à la multiplication des cas de dérogation dans l'attribution des logements comme le précise ici le Mémoire des associations molenbeekoises de lutte pour le droit au logement. On peut lire dans la section 1.3 intitulée « Logements sociaux : des procédures claires pour des logements sains » :

« L'ambiguïté par rapport à l'attribution des logements sociaux est toujours d'actualité. En effet, les S.I.S.P. ont la possibilité de déroger au suivi chronologique des listes d'attente dans des circonstances urgentes et

³⁹² Entretien Avec M. Rafael, effectué en décembre 2004

³⁹³ Voir notamment l'article paru dans *Alter Echos*, n°171 du 20 septembre 2004, « Attribution de logements sociaux à Molenbeek : la dure réalité des faits », p. 23

exceptionnelles. Le quota maximum autorisé par la S.L.R.B. est de 40 %. Au logement molenbeekois, les demandes de dérogation sont introduites, entre autres, par des mandataires politiques membres du C.A. **En 2005, 37 % des attributions ont fait l'objet de dérogations.** Même si l'arrivée des délégués sociaux a permis un contrôle plus méticuleux de ces demandes, ce nombre est encore trop élevé et ce mode de fonctionnement nourrit l'idée qu'un appui politique est indispensable à l'obtention rapide d'un logement social.

Par ailleurs, l'attribution de logements au sein **des propriétés communales n'est soumise à aucun contrôle.** Il est impossible de déterminer si le suivi chronologique de la liste d'attente est respecté. Il est cependant certain qu'un grand nombre d'attributions se pratique par le biais du système de dérogations introduites par des mandataires politiques. »

Un autre détracteur, porteur d'un projet associatif qui se qualifie lui-même « d'indépendant » dit avoir pris connaissance de cas où des logements ont été attribués à des personnes qui n'étaient même pas inscrites sur les listes de candidats.³⁹⁴ Indépendamment de la véracité et de l'ampleur de ces informations, leur persistance confirme pour le moins un climat de suspicion et de discrédit. Les dérogations pour des raisons diverses aux règles d'attribution peuvent toujours porter un coup à la crédibilité des institutions et à la confiance aux procédures.

2.5 Une indignation qui se cristallise

Au-delà des sentiments de frustration qui s'expriment à travers un discours qui tente d'équilibrer valorisation des acquis et expression des attentes, la dénonciation commence à se frayer un chemin. Cette dénonciation apparaît dans le processus d'autonomisation comme une dimension cognitive qui rend possible la genèse des pratiques de régulation autonome. C'est l'aboutissement d'une trajectoire marquée de frustrations et de privations que nous avons analysées localement mais qui ont des dimensions globales et des origines supra-locales. L'insécurité de l'existence est en filigrane de ce discours dénonciateur. Ainsi poursuit notre interlocuteur de la ALMK :

« C'est incroyable comment ce discours politique très aliénant vient nous dire 'regardez comme c'est devenu un beau quartier. On va mettre des arbres là etc.' Et la demande des habitants ? C'était bien le quartier pour nous comme pour nos parents. C'était peut être un peu délabré aux yeux des autres mais pas pour nous. C'était très vivant... Pour moi Bruxelles devient

³⁹⁴ Entretien avec Youssef, responsable associatif, novembre 2006

*mortelle...elle est bien mortelle. Les quartiers populaires disparaissent l'un après l'autre ! C'est incroyable »*³⁹⁵.

Le discours de dénonciation qui prend forme repose sur une tendance à fustiger l'incapacité des opérations urbanistiques à offrir une réponse adaptée aux préoccupations essentielles. Ce discours fustige également la dilution du lien social et la destruction des lieux de vie « *qui étaient pourtant conviviaux* ». Dans une optique patrimoniale, ce discours évoque l'histoire sociale et ouvrière de Molenbeek, lieu de solidarité et de convivialité qui constituait une sorte de patrimoine collectif. Selon ce discours, la régénération ne profite pas aux plus démunis et aux plus fragilisés qui voient les loyers augmenter et leurs conditions de vie se précariser. « *Pourtant c'était bien à Molenbeek* » ! Cette exclamation marque une rupture entre l'état présent de changement et la nostalgie d'un passé où le lien social était, selon ces propos, plus intense et où les plus démunis trouvaient refuge. Il s'agit d'une fracture qui apparaît clairement entre le territoire de l'action publique et le territoire des minorités qui, lui, privilégie l'intensité des liens sociaux.

Mais ce ne sont pas uniquement des habitants apolitiques qui s'estiment lésés par la politique locale qui « *ne s'attaque pas aux problèmes de fond* » et qui leur confisque l'espace de parole, mais aussi des adversaires politiques. Certains discours de dénonciation semblent avoir une coloration politique et paraissent avoir un motif politique en filigrane. Dans ce contexte, les avis sont partagés entre ceux qui songent à « *idolâtrer* » le « *boss politique* » et ceux qui dénoncent l'emprise du maire sur sa commune. Youssef, un des mécontents, a créé avec certains partenaires une association, qui, dit-il : « *Veut redonner un espace de parole et d'action aux gens qui n'osent plus parler et au nom de qui une élite prétend le faire. Je veux me battre contre l'instrumentalisation de la situation des immigrés à des fins personnelles et électorales* ». ³⁹⁶

Il parle d'une entreprise de contre-pouvoir qui veut rompre avec un langage unique et avec un discours unique. Ce jeu de contre-pouvoir dans un contexte sensiblement politisé comme celui de Molenbeek conduit inévitablement à se positionner sur un plan politique. Face à une dynamique locale, associative notamment, assez politisée, le débat dégénère rapidement en un débat politique.³⁹⁷ Certaines formes de dénonciation peuvent donc prendre une

³⁹⁵ Entretien avec M. B. M., ALMK, février 2005

³⁹⁶ Entretien avec M. Youssef réalisé en novembre 2006

³⁹⁷ Mais une sphère associative politisée ou politiquement captive peut difficilement être considérée, dans notre optique, comme une expression de l'autonomie en gestation des minorités.

tournure politique. Il s'agit du basculement vers un engagement politique d'un côté ou d'un autre. Le cas de Youssef, cet entrepreneur associatif que nous avons rencontré et qui exprimait son désaccord avec les méthodes de travail adoptées par l'association para-communale, la *LES*, et qui semble s'être rapproché de l'opposition libérale est illustrateur de ce processus de rupture. La frustration, ensuite la dénonciation sont les facteurs déclencheurs du processus d'autonomie et de prise de distance. En conséquence d'une situation d'insatisfaction et de mécontentement, la dénonciation et l'indignation se cristallisent pour conduire à la confrontation des logiques, voire à la rupture et à l'autonomisation. Mais dans le cas de figure que nous venons de citer, il s'agit plus d'un basculement que d'une autonomisation. Ce basculement est toutefois significatif de ce qu'il porte comme tendance à basculer vers des espaces de contre-pouvoir.³⁹⁸

Mais, l'indignation et la dénonciation peuvent parfois prendre certaines expressions violentes. Même si nous n'avons pas constaté l'existence de faits importants de dégradation du bien et des espaces publics et que les faits qui se produisent restent mineurs, ils véhiculent un sentiment de frustration qu'exprime l'un des responsables du groupement des nigériens :

*« Les gens qui cassent des lampadaires c'est la colère et la frustration qui les conduisent à faire ça. Ce sont des gens qui sont chassés. Il faut comprendre ça. C'est la logique des plus forts qui chassent les jeunes. Donc ces jeunes profitent des occasions pour prendre leur revanche et s'exprimer différemment. Et si on leur donnait leur chance ? ».*³⁹⁹

Notre ambition étant principalement de mettre en évidence les divergences et la pluralité des positions et des points de vue d'une façon qui permet d'appréhender la multiplicité des logiques et la concurrence entre acteurs, ce contexte nous permet de constater l'intensité des rapports de pouvoir engagés entre acteurs et segments de société. La création et le maintien d'incertitudes et la mise en question de la pertinence des apports des acteurs constituent des actes de pouvoir comme nous l'enseigne Friedberg. A travers des pratiques et des discours qui exaltent les incertitudes et révèlent les inquiétudes, le sujet, les minorités dans ce cas d'espèce, cherche à placer ses préoccupations au centre des rapports sociaux. Le sujet se forge, semble-t-il, autour d'un

³⁹⁸ Les actes de rupture politique se produisent à Molenbeek, pas uniquement en basculant vers une contestation politique à droite, mais peuvent aussi se produire en adhérant aux courants les plus radicaux et conservateurs. Il en existe déjà à Molenbeek comme le PJM (Parti des Jeunes Musulmans) et le Centre Islamique Belge (CIB), constitué essentiellement de convertis connus pour leurs thèses radicales.

³⁹⁹ Entretien réalisé en décembre 2005

message emblématique qui nous rappelle que « *ce n'est pas avec du béton qu'on va améliorer les choses* ». Il en ressort que la conception du territoire qui préside à ce projet de revitalisation ne correspond pas aux territoires des minorités. Leur territoire semble-t-il est bien plus que celui qui est proposé.

3 Processus d'autonomisation

Devant l'incapacité des dispositifs de revitalisation et de l'idéal participatif de fédérer les minorités et d'esquisser un projet de développement local et de territoire, l'autonomie se dessine comme processus spontané. Apolitique, cette autonomie se déploie notamment sur les plans des pratiques économiques informelles et du redéploiement identitaire. Au-delà de la dénonciation et de l'incertitude, la prise d'initiative et l'autonomie s'inscrivent dans une logique qui veut dépasser le sentiment de frustration par le renforcement de sa capacité d'action. Des stratégies se déploient traduisant le désir des minorités de reprendre l'initiative et de rompre les situations d'attente et l'expectative.

Le désir d'autonomie que l'on peut déceler à travers les pratiques et les stratégies des minorités n'est pas nécessairement révélateur d'une expression politique patente. Les pratiques observées ne permettent pas d'en déduire une telle expression politique. Un compromis semble régir les rapports d'une façon qui permet notamment aux entrepreneurs identitaires de pacifier leur relation avec les élus.⁴⁰⁰ Ceci dit, on peut être enclin à penser que ce consensus autour de la figure emblématique locale qui incarne le principe de lutte pour le droit des minorités, figure-symbole du multiculturalisme belge et porteur de la représentation politique des allochtones, peut être interprété comme une expression politique en soi. Même si une sorte de rationalité instrumentale peut être l'un des mobiles du dialogue établi entre les acteurs locaux à la recherche d'opportunités, nos informations ne nous permettent pas de conclure qu'il s'agit clairement d'une volonté de peser sur les enjeux politiques en tant qu'acteurs collectifs. Il ne s'agit pas d'un projet politique ni d'un mouvement social urbain, dans le sens de Manuel Castells⁴⁰¹ quand il insiste sur l'importance de la dimension politique dans l'édification de ce type de mouvement, car il n'y a ni objet politique des revendications ni articulation politique entre différentes demandes.⁴⁰² Il s'agit plutôt d'une

⁴⁰⁰ Nous avons parlé précédemment du cas de la mosquée *Al Khalil* qui est un lieu emblématique des rapports pacifiés entre les entrepreneurs religieux et les élus.

⁴⁰¹ CASTELLS M, 1983, *The City and the Grassroots*, Edward Arnold, London

⁴⁰² Ne pas songer à déduire une revendication politique des pratiques des minorités repose sur l'apport des travaux de Touraine qui, contrairement à ceux de Manuel Castells, nous permettent de mieux opérer la distinction entre objet politique et mouvement social ; cette distinction nous paraît utile dans le cas molenbeekois.

stratégie qui vise à créer et à maintenir les incertitudes quant à la pertinence des stratégies déployées par les autres acteurs et qui leur semble peu bénéfiques. L'attitude sélective, le constat de démobilisation des minorités et le faible intérêt qu'elles portent aux dispositifs de revitalisation malgré l'approbation de certains de leurs résultats urbanistiques en sont une illustration. Si nous privilégions une perspective d'analyse des discours dénonciateurs portant sur la revitalisation, c'est dans le but d'appréhender les divergences et de cerner les logiques d'acteurs.

Face à une régulation locale partielle les minorités déploient des stratégies de survie, des rapports sociaux supra-locaux et pluri-territoriaux. La réciprocité est réinventée pour pallier la déficience de la fonction redistributive de l'Etat. Ainsi, nous assistons à un redéploiement des solidarités de proximité et des capacités inventives pour sécuriser l'existence, matérielle et immatérielle. Dans ces quartiers qui procurent à leurs occupants un sentiment de sécurité identitaire et culturelle, une valeur d'usage imprègne leurs rapports à ces quartiers qu'ils s'approprient et où ils construisent une identité singulière. Néanmoins, l'essor de ces pratiques et le déploiement de ces stratégies d'autonomisation n'auraient pas été possibles sans un compromis sous-jacent qui a permis la formation de ces espaces d'action. Le mode de gouvernance local, en laissant des espaces qui permettent l'émergence de l'ethnicité et des expressions confessionnelles différentes ainsi que la relative indulgence dans le déploiement des outils de contrôle, a certainement contribué à produire cette situation. Quant au bourgmestre, il semble être déterminé dans son choix de reconnaître la diversité culturelle et de l'intégrer dans sa gestion politique. A travers l'association para-communale la *LES* dont il est le président, il laisse s'exprimer sur l'espace public les solidarités à l'égard des causes pour lesquelles les minorités molenbeekoises ont des sensibilités particulières notamment la cause palestinienne.

3.1 La dimension identitaire de l'autonomisation

L'autonomisation identitaire qui repose essentiellement sur une dynamique intense d'appropriation du territoire et de « conditionnement » de l'espace local s'illustre principalement par un redéploiement culturel et de réactivation des mécanismes d'appartenance. C'est un processus d'autonomie

Privilégier la notion du « sujet » élaborée par Touraine nous permet d'instruire la contestation et les incertitudes portant sur un ordre existant et de contextualiser une régulation autonome polarisée par une ethnicité émergente. « C'est en terme d'acteur et de conflits sociaux qu'il faut définir le sujet ; il n'est ni le principe qui plane au-dessus de la société ni l'individu dans sa particularité ; il est un mode de construction de l'expérience sociale,... ».

qui se fait par l'intermédiaire d'un travail de réhabilitation de l'identité⁴⁰³ impliquant associations, élus, commerçants et radios communautaires telles que *Al Manar*.⁴⁰⁴ Les stratégies d'autonomie se basent notamment sur le rôle prépondérant que prennent certaines structures identitaires et religieuses dans la vie sociale de ces quartiers.

Les initiatives éducatives au référentiel culturel des pays d'origine telles que « les écoles arabes » et le rôle prépondérant que prennent certaines structures religieuses dans la vie sociale de ces quartiers prennent de l'envergure. Une étude de la fondation Roi Baudouin estime que sur 77 mosquées situées à Bruxelles, 20 sont situées dans la commune de Molenbeek devant de 4 mosquées la commune de Schaerbeek.⁴⁰⁵ Certaines d'entre elles jouent un rôle phare dans le dialogue avec le pouvoir politique telle que *AL-Khalil*, une association musulmane bien ancrée dans la commune et qui noue des liens de dialogue avec les élus. Les propos de son imam qui ont un rapport avec la présence musulmane en Belgique sont souvent relayés par les médias.⁴⁰⁶ Le rôle important des mosquées molenbeekoises découle de la fonction intégrative que lui attribuent certaines études. M. Loopmans souligne la fonction intégrative des mosquées et des quartiers ainsi que des structures propres aux marocains.⁴⁰⁷ C'est dans ce sens que l'on peut comprendre l'intérêt porté par les parents aux écoles arabes systématiquement annexées aux mosquées.

Le désir éprouvé par les minorités de recréer les liens sociaux au sein des groupes d'appartenance nationale et de resolidariser les rapports est manifeste, à des degrés divers, à travers le redéploiement des groupes et des structures qui réactivent les liens primaires, les liens sociaux de proximité et les identités. Cela apparaît à travers la multiplication de ce type de structures et des associations ayant pour référentiel l'appartenance nationale,

⁴⁰³ MESINI B, PELEN J-N et ROULLEAUX-BERGER, « Exclusions, inventions et résistances à Marseille, in, SCHNAPPER D, (éd) 2001, *Exclusion au cœur de la cité*, Anthropos, Economica, Paris, p. 102

⁴⁰⁴ Une série de radios « arabes » regroupées sur la fréquence FM 106.8

⁴⁰⁵ EL BATTIUI M, et KANMAZ M, 2004, *Mosquées, imams et professeurs de religion islamique en Belgique. Etat de la question et enjeux*, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles

⁴⁰⁶ Notamment sa réaction apaisante suite à l'affaire des caricatures de Mohamed.

⁴⁰⁷ LOOPMANS M. 2000, Het bedrog van de buurt, in *Agora* 16, pp. 24/27, cité par BAILLERGEAUX E, DUYVENDAK J-W, VAN DER GRAAF P, VELDBOER L, 2005, *La promesse d'un habitat socialement mixte, Un état des lieux des politiques et des recherches sur la mixité sociale et la gentrification aux Pays-Bas, en Belgique et en Suède*, Institut Verwey –Jonker, Utrecht, Université d'Amsterdam et Amsterdam School for Social Sciences and researchs.

notamment pour les plus nouveaux dans l'expérience migratoire (nigériens, guinéens, parents turcs...) ou un référentiel confessionnel mais qui ne dépasse pas le clivage entre différentes tendances ; tel est le cas des musulmans marocains, turcs, pakistanais, bosniaques et guinéens.⁴⁰⁸ Pour chacun de ces groupes, un lieu spécifique de référence, culturel ou cultuel, existe ou est en cours de création. Des lieux de culte accueillent également d'autres tendances religieuses et d'obédience différente dans les quartiers historiques de Molenbeek. Certaines restent d'ailleurs mystérieuses aux yeux de certains habitants qui nous parlent d'activités cultuelles inidentifiables dans les quartiers Heyvaert et maritime. A cela s'ajoutent les associations actives dans les domaines de l'insertion et de l'accompagnement telles que « *Jeunesse Maghrébine* » ou « *MEDES* », (Maison d'Entraide et de Développement Social) spécialisée dans l'accompagnement des subsahariens.

Les identités multiples, certes fragmentées et hétérogènes, deviennent à l'évidence les moteurs d'une dynamique locale où la confrontation des particularismes et la multiplicité des référentiels régionaux ou ethnoculturels ne sont pas perçus comme handicap mais comme atout. Les identités qui s'expriment de façons différentes à Molenbeek sont au cœur du projet politique local marqué par son ouverture sur les particularismes. L'affirmation des singularités et l'affichage des particularismes qui ne sont pas perçus négativement n'empêchent pas l'amorce d'une dynamique collective orchestrée par un « boss politique » qui a fait de cette diversité l'une de ses forces.

Un discours qui repose sur un référentiel collectif commence à devenir audible. Comme si le « je » s'efface pour faire surgir le « nous » au pluriel. Le pluralisme du « nous », « *nous les africains* » qui luttent pour leur survie, « *nous les arabes et musulmans* » qui affichent leurs valeurs, « *nous les marocaines* » qui affirment le redéploiement du féminisme militant, « *nous les parents turcs* » qui cherchent à accompagner efficacement leurs enfants dans leur parcours scolaire, n'empêche pas la formation d'un « nous » diffus, mais réel, qui est le « *nous, les immigrés* » ou le « *nous les belges d'origine immigrée* », en s'identifiant essentiellement aux causes communes qui renvoient à l'exclusion et à la stigmatisation. La tendance à privilégier le « nous » sur le « je » est clairement visible dans la manière dont les molenbeekois traitent les problèmes auxquels ils sont confrontés. Le sentiment d'appartenance aux groupes sociaux s'illustre par un discours qui

⁴⁰⁸ Citons à titre d'exemple les centres confessionnels : Centre culturel de Bosnie-Herzégovine " NUR " Comité de l'Union islamique de Bruxelles; Association islamique africaine de Belgique, en abrégé : " A.I.A.B. " ; Centre islamique pakistanais...

emploie le « nous » ou le « on » en transcrivant les préoccupations individuelles ou l'agrégat des préoccupations individuelles dans un cadre collectif. La réactivation des identités collectives sert de ciment pour forger un discours qui met en évidence les préoccupations collectives. Ces préoccupations s'expriment souvent en lien avec différentes sortes de particularisme culturel. Ainsi, les activités culturelles font souvent les liens avec des spécificités culturelles des pays d'origine.

3.2 Recréer le territoire : afficher les particularismes, recréer le lien social et retisser les solidarités

Les pratiques de régulation autonome se génèrent localement dans le cadre d'une dynamique de territorialisation et d'appropriation de l'espace local comme lieu de refuge et de redéploiement. La stratégie de territorialisation se déploie tout en maintenant une grande mobilité territoriale et une flexibilité permettant de multiplier les lieux d'ancrage. C'est un redéploiement de l'identité pluri-territorialisée et qui n'est pas localement figée qui s'amorce. Les trajectoires de l'expérience sociale des minorités mènent graduellement vers la formation de sujets ancrés dans leur contexte social. Dans cette logique s'inscrit la demande de ce groupe de nigériens novices dans leur expérience migratoire qui tentent de s'organiser et de créer des conditions d'autonomie, à dimension essentiellement socioéconomique et dans le sens de la recherche d'emploi, tout en souhaitant que la commune prenne l'initiative de les soutenir dans la construction de leur action collective.

« On essaie de s'organiser et de se constituer en association, autour de cette petite cafétéria...Des problèmes de papier, de travail, de logement et de relation avec les commerçants se posent à notre communauté. C'est pour cela que je pense que la commune doit faire plus de travail pour lutter contre la pauvreté et travailler sur l'intérêt commun. La commune doit essayer de faire des groupements d'intérêt économique, faire comme en Wallonie qui développe des projets d'insertion par le travail pour les gens défavorisés. En attendant, c'est la solidarité qui fait notre force... ».

La recherche à retisser les solidarités en réactivant les identités collectives se déploie sur une toile de fond qui a pour objet la construction du « sujet » comme mode d'affirmation de l'émergence de l'acteur situé dans un contexte social tel que nous l'enseigne Alain Touraine. « Il est un mode de construction de l'expérience sociale », écrit-il. Dans ces quartiers qui procurent à leurs occupants un sentiment de sécurité identitaire et culturelle, la recherche d'une valeur d'usage est en œuvre. Cette valeur imprègne les rapports aux quartiers que l'on s'approprie et où on construit une identité

positive qui s'exprime à travers les propos d'un certain Rachid en employant sciemment le « nous » et le « on »:

*« On est chez nous ici à Molenbeek. Quand je suis ici, c'est comme si je suis à Casa [Blanca]. Il n'y a pas de différence. On est chez soi. Mon copain qui habite à Schaerbeek, était étonné. Il m'a dit qu'on est bien ici à Molenbeek. Il nous a envié pour l'ambiance et les relations qu'il y a entre nous. Il se sentait bien ici, pas comme à Schaerbeek car tout le monde se dit bonjour et est solidaire... En plus, on vit notre culture et nos valeurs sans problème. On se sent tellement bien qu'il y a moins de délinquance et de vols etc. Ceux qui faisaient des conneries se rendent compte que ça ne sert à rien et ils commencent à tenir le bon chemin car on vit bien notre culture. Ils ont compris qu'il faut changer et ça change à Molenbeek. On est ici en Belgique mais on garde nos racines et nos origines... ».*⁴⁰⁹

La capacité à conserver le particularisme culturel et à pouvoir générer un processus d'identification collective qui combine historicité et appropriation du territoire constitue le levier de cette territorialisation et de ce regard positif que l'on porte à cet objet local. Les liens de solidarité que l'on ne cesse de valoriser comme ferments de cohésion contribuent à générer ce processus de territorialisation. La valorisation du territoire repose aussi sur la confrontation entre spécificités locales et celles d'autres lieux. A travers une confrontation entre deux territoires, appropriés de façon différente, apparaissent les stimulants pour une appropriation positive et l'attachement à son propre territoire. La mise à l'épreuve des acquis et des possibilités offertes dans un territoire approprié en les confrontant à des situations extérieures semble avoir permis de mettre en exergue le mode de vie local et le mode de construction du territoire. Certes, la dynamique politique et socioéconomique locale molenbeekoise où la diversité est vécue positivement comme élément constructif de l'identité politique et sociale constitue une ligne importante de partage. Force est de constater que Molenbeek devient un territoire que ses minorités s'approprient et tendent à lui conférer une forte valeur d'usage. Il nous apparaît évident, à travers nos rencontres, qu'une valeur d'usage constitue un facteur fondateur d'une appropriation positive du territoire. Molenbeek, pour ses minorités, ne devient pas uniquement un territoire aux particularités sociales et culturelles, de mise en scène des différences, mais aussi un territoire où l'on se sent sécurisé par ses rapports sociaux, par ses liens de solidarité et d'interconnaissance. Il est aussi le territoire où l'on s'emploie à développer les possibilités de survie économique et à recréer les conditions matérielles de l'existence.

⁴⁰⁹ Entretien avec Rachid, septembre 2006

L'appropriation du territoire semble être ici indissociable d'une dimension culturelle et d'une identité bipolarisée, actualisée dans son contexte social et qui assume son expérience de transplantation. La possibilité d'évoluer dans un cadre qui ne gomme pas les particularismes et qui n'efface pas des traits identitaires reposant sur une bipolarisation territoriale, d'ici et d'ailleurs, procure un sentiment de sécurité et permet une identification positive. Le fait d'avoir la possibilité de s'identifier à un réseau social et de disposer d'un référentiel identitaire et culturel commun favorise cette appropriation positive. Elle est d'autant plus probable avec une politique locale consensuelle en matière de gestion de la diversité. Mais, le maintien des systèmes de reproduction culturelle et des mécanismes qui permettent la pérennisation des référentiels ethnoculturels ne produit pas qu'un sentiment de sécurité et des valeurs d'usage, il peut aussi générer des tensions et des clivages importants.

Un territoire d'attache

Le témoignage d'un certain Abdelaziz,⁴¹⁰ un homme à la retraite, est illustrateur. Attaché à son quartier, son témoignage nous enseigne que ce territoire lui offre le sentiment de sécurité, territoire de repère et d'identification. Il tend à se replier sur ce territoire qui lui offre ce dont il a besoin : lieux de culte, mode de consommation, lien social et réseaux de sociabilité, telles sont les principales attaches à un territoire que l'on s'approprie et auquel l'identification est l'aboutissement d'un processus historique de long terme.

« Je suis bien ici à Molenbeek. Je n'ai pas besoin d'aller ailleurs. On a tout ici, tout le bien dont on a besoin. Je peux passer ma journée comme je veux, entre la maison et la mosquée. Parfois je sors pour prendre un petit thé. On rencontre des amis et des connaissances. On apprend les nouvelles et on échange un peu les idées. Mais bon ! Je n'y vais pas souvent, j'y vais surtout le jour du marché. (...) »

Dans le quartier, tout le monde, ou presque, se connaît et se dit bonjour. On a une bonne relation les uns aux autres. C'est vrai que ça bouge un peu, qu'il y a des gens qui partent et d'autres qui viennent. Mais moi je pars au bled une ou deux fois par an, je me permets d'y rester plus de deux mois, suivant les conditions et la santé.(...) Maintenant, je suis à la retraite, les enfants ont grandi et ils se sont mariés. J'aurais aimé pouvoir rentrer au Maroc. Mais je ne peux pas. Malheureusement, je dois souvent aller au contrôle médical. Je crains que si je rentre au Maroc la prise en charge ne

⁴¹⁰ Entretien réalisé en avril 2006

soit pas comme ici. Après tout, j'ai mes enfants et mes petits-enfants ici. En plus je suis bien ici en Belgique. A Molenbeek, on n'a pas l'impression d'être déraciné. On parle la langue qu'on veut, on a tout ce qu'on veut et énormément de choses qui viennent du Maroc, même les bons poissons ! ... on a même l'école arabe. C'est important pour inculquer nos principes et nos valeurs à nos enfants. (...)

Mais les choses sont en train de changer. (...) Malheureusement, de nos jours quand je vois comment les jeunes sont perçus j'ai mal au cœur ! Vous savez, nous au bled on n'a jamais eu de problèmes avec nos enfants. Pourtant il y avait beaucoup d'analphabètes et il y avait beaucoup de misère, je ne peux pas vous raconter jusqu'à quel point. Mais on n'avait pas ces problèmes..... Maintenant, malgré tout ce qu'ils ont, ils reçoivent même une allocation de chômage sans devoir aller pointer. Mais c'est la faute de qui ? On ne nous laissait pas éduquer nos enfants. (...) Nous on a notre manière et notre tradition à suivre. Chacun a sa spécificité. Tout en étant bien intégrés dans la vie sociale belge, rien ne nous empêche de garder nos origines. »

Le territoire paraît ainsi être un espace de redéploiement des mécanismes de défense, d'attachement identitaire et de reproduction culturelle. Il s'apparente à un espace où les minorités, en le façonnant, peuvent retrouver une certaine sécurité et une assurance générée par cette osmose entre identité et territoire, une « région morale » qui se définit par un code moral et comportemental spécifique créant des liens de proximité, dirait Robert E. Park. Dans un contexte social et politique perçu comme hostile et peu enclin à comprendre les singularités, la configuration sociale du territoire permet de vivre paisiblement son particularisme. C'est ainsi qu'on nous explique le sentiment de liberté par rapport à certains modes vestimentaires qui sont difficilement acceptés ailleurs. La cohérence entre son mode vestimentaire et son choix de vie et les propriétés de son territoire contribue à tisser un lien fort avec le quartier où on n'est pas assigné à l'altérité. Les intenses rapports d'échange, les modes de sociabilité et le développement des rapports sociaux semblent être les moteurs du lien des minorités au territoire. L'appropriation passe en effet par la création et le développement du lien social et par l'établissement d'un lien au territoire auquel on s'identifie. C'est ce qui ressort des déclarations de certains molenbeekois qui appréhendent positivement leur territoire considéré comme leur espace de vie et de sociabilité.

Le territoire, pour ceux qui se l'approprient, est à la fois un lieu de solidarité et un espace de construction de l'identité. C'est ainsi que notre sujet molenbeekois semble se construire autour de l'identification à ce territoire et sur l'expérience sociale partagée. Ce n'est pas un territoire d'homogénéisation ni de négation des particularismes culturels et où les

identités sont figées, mais c'est un territoire de diversité et d'ethnicité émergente. Les pratiques de territorialisation des différents groupes conjuguent visibilité des pratiques religieuses et multiplication des lieux de culte, plusieurs croyances confondues, modes de consommation et de production locale des biens de consommation, réseaux de commercialisation de produits adaptés aux modes de consommation locale sur les plans qualitatifs et tarifaires ainsi que développement des pratiques d'échange et de réciprocité.

3.3 L'autonomie au pluriel : les territoires des ethnicités

La sociologie de l'école de Chicago s'est intéressée à la tendance observée chez les groupes sociaux différents à affirmer une certaine singularité face aux conceptions homogénéisantes. La tendance à rejeter la vision assimilationniste et l'exaltation des particularités a fait apparaître l'ethnicité comme une stratégie de lutte. L'ethnicité est alors assimilée à « une stratégie identitaire choisie par les acteurs, utilisée non comme une réminiscence du passé mais comme un facteur d'identification permettant d'exiger que l'Etat redistribue certaines ressources en fonction de l'identité ethnique des citoyens ». ⁴¹¹ Dès lors, nous appréhendons l'ethnicité comme un agrégat de stratification économique, d'inégalités politiques et d'hierarchisation culturelle comme le précisent Dassetto et Bastenier. Cette ethnicité se renforce par une volonté « d'imposition statutaire » de la part des dominants et s'assimile à une catégorie d'action collective portée par les « minorités » en quête d'autonomie.

Une ethnicité émergente commence à imprégner les rapports sociaux à Molenbeek. Cette ethnicité est lisible à travers les rapports sociaux et les solidarités qui se tissent par la formation de groupements aux référentiels nationaux, régionaux ou religieux fortement polarisés par les appartenances nationales. Les solidarités au sein de certains groupes sociaux à vocation nationale notamment font apparaître des cloisonnements et un redéploiement des identités pour formuler des revendications et défendre des intérêts à caractère collectif. Pourtant, les difficultés posées par les différents interlocuteurs restent transcendées par les questions socioéconomiques qui représentent le dénominateur commun des conditions d'existence dans ce contexte social marqué par la précarité.

⁴¹¹ REA, A, et TRIPIER M, 2003, *Sociologie de l'immigration*, Repères, éd. la Découverte, p. 54

L'ethnicité nous renvoie également à certaines pratiques d'associations qui revendiquent des référentiels culturels ou nationaux⁴¹² ou qui travaillent prioritairement avec des populations précises. Certaines associations que nous avons rencontrées affichent une vocation nationale comme celles des guinéens et des nigériens, ou une vocation régionale, comme la Maison d'Entraide pour le Développement Social (MEDES) qui s'adresse particulièrement à la population sub-saharienne.⁴¹³ Tenues par la loi de ne pas être discriminatoires à l'égard du public et des usagers, certaines de ces associations qui s'adressent à une population particulière définissent leurs objets sociaux et leur public-cible en terme de priorité.

L'ethnisation dans les pratiques de la minorité issue de l'immigration marocaine est lisible à travers des pratiques d'appropriation culturelle en valorisant des pratiques folkloriques sur l'espace public et dans la vie locale, lors de soirées, de brocantes et de braderies. En effet, l'associatif local a tendance à mettre en scène des aspects particuliers de la vie culturelle et culinaire marocaine lors de multiples fêtes et activités. C'est ainsi que les manifestations d'animation socioculturelle ou commerciales sont marquées par une importante présence d'animations folkloriques marocaines et par l'exaltation de certaines pratiques culturelles. Lors de ces événements et à l'occasion de soirées culturelles, il n'est pas anodin de rencontrer des aspects tels que la « Gnawa », une musique traditionnelle marocaine jouée par des troupes folkloriques florissantes à Molenbeek qui animent ces activités où toute une mise en scène folklorique s'organise et où l'on voit l'habit traditionnel, la gastronomie et le thé marocains notamment. Mais l'ethnicité n'est pas uniquement cette manière d'agencer l'espace public. Elle est également un mécanisme de mobilisation politique où cette appartenance est exaltée et mobilisée par certains candidats lors des échéances électorales comme outils de persuasion et comme ressource permettant de mobiliser l'électorat marocain.⁴¹⁴

La répartition spatiale des groupes sociaux renvoie également à une répartition ethnicisée même si d'autres facteurs déterminent largement les modes d'occupation du territoire. L'effet d'agglomération qui régit le développement des activités économiques, formelles et informelles, et le commerce de proximité semblent corroborer une certaine répartition ethnicisée selon le quartier. En effet, la fonction économique que les

⁴¹² Nous citons : EL HASSANIA, association des parents marocains pour la promotion socioculturelle et sportive ; Association des Jeunes Marocains, etc.

⁴¹³ Cette priorité est affichée par un dépliant qu'elle a édité et par ses statuts publiés dans le Moniteur belge (voir plus loin dans ce chapitre).

⁴¹⁴ Entretiens avec B. responsable d'une maison de quartier et Rachid M, habitant (février 2005)

subsahariens ont attribuée au quartier Heyvaert en fait l'objet d'une intense stratégie d'appropriation en dépit des régulations de contrôle qu'ils y subissent et des rapports de pouvoir qui les opposent aux gérants et tenanciers des garages de véhicules usagés qui voient en eux une menace au développement de leurs activités. Alors que les quartiers historiques restent dominés par une forte présence marocaine et le développement d'un commerce de proximité adapté aux modes de consommation de cette minorité, le quartier Maritime, quant à lui, devient un lieu de coprésence –et non de brassage- de différents groupes sociaux et culturels et dont le degré de visibilité varie d'un groupe à l'autre. Les nouveaux arrivants des pays d'Europe de l'Est, les subsahariens récemment établis et les nantis « *lofteurs* » n'y sont pas particulièrement visibles. Les stratégies d'évitement restent, en effet, de rigueur.

L'ethnisation s'illustre également par l'émergence d'une sorte de spécialisation et de division du travail dans certaines activités socioéconomiques. Ainsi, les subsahariens se spécialisent dans le recyclage des objets d'occasion, les pakistanais dans la téléphonie publique, le textile et l'alimentation de la région sud-ouest asiatique, les marocains dans l'alimentation (dont les boucheries), l'habillement et certains équipements ménagers.

L'ethnicité apparaît dès lors comme une ressource que les minorités mobilisent, s'approprient le territoire et lui donnent une configuration sociale et économique particulière. Le mode de consommation et les produits spécifiques particulièrement commercialisés dans ces quartiers suggèrent une ethnisation des pratiques économiques et commerciales. Les produits disponibles dans le commerce molenbeekois qui en font la particularité et le développement de l'attractivité commerciale sont liés à la concentration spatiale des minorités et semblent être aussi un facteur de renforcement du lien entre groupes sociaux et quartier.

4 Logiques d'appropriation, logique de différenciation et clivage ethno- national

La diversité ethnoculturelle dans les quartiers molenbeekois n'est pas productrice uniquement d'un processus de brassage des identités mais elle est aussi génératrice de tensions dont les lignes de partage peuvent s'expliquer par les clivages entre groupes qui activent des mécanismes d'appartenance nationale ou identitaire. Les interlocuteurs nigériens et guinéens que nous avons rencontrés s'organisent en associations revendiquant leurs liens nationaux qui sont l'essence même de leur solidarité et de leurs activités. Les attachements identitaires semblent donc se profiler comme un ciment pour la

construction du territoire. Ces éléments sont importants aussi bien pour les novices dans leur expérience de transplantation que pour les minorités établies depuis quelques décennies. Ces attachements polarisent néanmoins les clivages et les tensions entre communautés.

La désignation des adversaires par leur origine nationale semble trouver son chemin dans le discours de certains membres de minorités qui dénoncent les difficultés de s'affirmer comme parties prenantes dans le processus de production de l'objet local et de l'espace public. Le discours qui évoque les concurrences et la faible diversité sur l'espace public molenbeekois est évocateur d'un processus d'ethnisation en marche. A ce titre, certains interlocuteurs déplorent la grande visibilité de la minorité d'origine marocaine qui a pu conquérir les espaces politiques et associatifs et occuper une place importante dans la dynamique locale. L'importante visibilité de cette minorité sur l'espace public local est considérée ainsi comme réductrice de la diversité de la commune. La responsable de l'association « Porte Verte » qui pense que la diversité molenbeekoise ne se réduit pas à la minorité issue de l'immigration marocaine le déplore :

*« Il n'y a pas que des marocains à Molenbeek. Il y a d'autres communautés qui ne sont que peu ou pas représentées. Quand on fait une soirée dite multiculturelle on n'entend que de la musique marocaine. Ce n'est pas ça la diversité. On n'entend que marocain et on mange marocain. Si vous assistez à une réunion associative, il y vraiment peu de diversité ».*⁴¹⁵

Les tensions apparaissent notamment dans le quartier Heyvaert, dans la cohabitation entre des jeunes issus de la minorité d'origine marocaine et des jeunes nigériens, ou subsahariens de façon générale, qu'on appelle péjorativement « les concessionnaires ». L'un des responsables de leur association déplore les refus de paiement de ces jeunes quand ils consomment dans une cafétéria vraisemblablement gérée par l'association de nigériens dont nous n'avons pas pu vérifier l'existence sur le plan légal.

*« Nous ne nous sentons pas en sécurité car il y a des gens qui quand ils doivent payer viennent saccager le café... Nous vivons un climat d'insécurité qui nous est imposé par des jeunes qui ne nous respectent pas. Ce sont surtout des maghrébins... »*⁴¹⁶

Il est indéniable que les rapports sociaux, les distances et les proximités sont imprégnées par les identités auxquelles les individus sont assignés. La

⁴¹⁵ Entretien avec M. V-L, janvier 2005

⁴¹⁶ Entretien avec l'un des responsables de l'association de nigériens, décembre 2004

cohabitation entre différentes communautés est dès lors marquée par ces assignations. La coexistence est marquée par des tensions qui portent essentiellement sur les enjeux de la visibilité sur l'espace public local et les dividendes à tirer de cette visibilité. Une méfiance s'exprime spécifiquement quand des pratiques culturelles et culturelles particulières commencent à gagner en visibilité. Le scepticisme et les difficultés de coexistence se manifestent à travers la gêne exprimée par certains face aux différents types de rassemblements religieux ou de pratiques culturelles. C'est ce que nous ont exprimé des habitants du quartier Heyvaert, certains se disant dérangés par les nuisances causées par ce genre de rassemblements. Un scepticisme ou un malaise nous ont été exprimé à maintes reprises mais qui ne prend pas une véritable forme conflictuelle.

Un principe latent de compétition intercommunautaire apparaît dans certains cas. Cette compétition latente qui sert d'argument pour les détracteurs de la diversité molenbeekoise est révélatrice de la difficulté inhérente à la coexistence entre différents groupes. Les tensions latentes entre communautés apparaissent comme des rapports de pouvoir qui ont trait à la production de l'espace local et à l'appropriation du territoire. La grande visibilité de l'une ou de l'autre communauté et la place qu'elle occupe sur les plans de la représentation politique ou socioéconomique, voire socioculturelle, attise chez certains le scepticisme et l'inquiétude. Les minorités plus anciennement présentes apparaissent dans certains discours comme des communautés qui s'accaparent toutes les chances réduisant ainsi celles de ces nouvelles minorités. Mais, même si on peut tendre à penser qu'une certaine polarisation territoriale est en train de naître et que l'intense dynamique d'appropriation engagée par certains groupes sociaux fait apparaître une sorte de stratégie de délimitation de territoire, on ne peut pas nier la réalité diffuse de la notion du territoire dans les stratégies d'appropriation des minorités ethnoculturelles.

5 Des territoires diffus et transcendés par de nouveaux modes de mobilité.

La réalité diffuse des notions de territoire et de minorité ne doit pas occulter l'importance des repères spatiaux et territoriaux dans la constitution des identités collectives et la naissance du sujet. Si une certaine littérature relative aux questions de la dualisation socio-spatiale souligne généralement le déficit de mobilité des groupes défavorisés qui sont figés dans leurs quartiers, il nous apparaît qu'un degré de mobilité non négligeable marque le mode de vie des minorités locales. Outre une importante mobilité résidentielle, la proximité du centre de la ville de Bruxelles permet aux

jeunes de fréquenter les artères commerçantes de la ville ou les centres de loisirs sportifs et culturels.

5.1 Les territoires de la mobilité

La mobilité croissante des jeunes repose donc sur leurs démarches de recherche et d'exploitation des opportunités de loisirs, sportifs ou culturels, de formation ou de consommation offertes sur un territoire qui dépasse les limites des quartiers. Nous avons parlé précédemment des jeunes molenbeekois qui suivent leur enseignement dans les autres communes bruxelloises par souci de réussite. D'autres jeunes avec qui nous avons eu un entretien collectif disent investir la ville par la fréquentation des lieux de consommation culturelle comme les complexes de cinéma, les espaces sportifs ou même des « snacks *Halal* » réputés au-delà des frontières de quartier et considérés parfois pour ces interlocuteurs comme des espaces de loisir et de divertissement. Vécu comme occasion d'évasion, ils disent fréquenter des « bons snacks » situés sur le territoire de Schaerbeek, commune bruxelloise connue pour sa réalité socioéconomique contrastée et par la diversité de son offre gastronomique avec un apport particulier de la minorité d'origine turque présente sur son territoire. Les territoires des jeunes s'avèrent dès lors diffus et transcendés par une mobilité accrue qui s'explique par la recherche d'opportunités sociales et des moments d'évasion. D'autres minorités établissent leurs repères territoriaux dans d'autres quartiers comme c'est le cas de certains interlocuteurs subsahariens qui disent fréquenter le quartier *Matongé*, au centre de Bruxelles, connu pour la forte présence africaine. Ainsi, les territoires appropriés et marqués par des identités particulières sont de plus en plus transcendés par de nouveaux modes de mobilité, de consommation et de sociabilité qui décloisonnent les territoires.

Les liens et les réseaux sociaux ne sont pas cloisonnés dans des territoires figés et étroitement délimités. Les réseaux des minorités se décloisonnent, dépassent les quartiers molenbeekois et prennent des dimensions pluri-territoriales, pour reprendre l'expression de Jean-Philippe Peemans. Des ramifications bruxelloises, voire transnationales, des rapports sociaux se nouent et n'obéissent pas à une logique de géographie, de territoire délimité, mais à une logique sociale, familiale ou identitaire. Ces rapports sociaux reposent sur un terrain opérationnel qui s'établit dans des quartiers historiques de Molenbeek, lieux de concentration et de construction identitaire par excellence. A ce titre, les jeunes subsahariens qui développent les réseaux de commerce informel des voitures, des machines et des équipements ménagers d'occasion opèrent à Molenbeek où est installé leur « quartier général » à Heyvaert. Les associations ethno-nationales nigériennes, guinéennes ou marocaines se développent sur un territoire

opératoire lié à l'exercice des activités journalistiques de leurs membres mais elles tissent des liens qui transcendent ces territoires. A ce titre, l'activisme musulman ou le militantisme féministe, bien qu'il trouve son noyau dur à Molenbeek, tente de dépasser les frontières communales pour prendre et créer des espaces de parole afin de débattre des questions d'actualité qui concernent les musulmans de Belgique ou les couches populaires de façon générale. Ainsi, Malika, notre figure emblématique, après avoir « milité » dans l'associatif local et participé à fonder l'association « *Entre nous parents* », s'est engagée dans un courant d'éducation populaire travaillant sur la ville de Bruxelles et dénommé « *Les ateliers populaires* ». Il s'agit d'un mouvement d'éducation permanente au sein duquel elle a trouvé un espace d'échange avec d'autres parents sur les problématiques relatives à l'éducation de leurs enfants.

Autre illustration : la Ligue des imams qui a un important rayonnement à l'échelle nationale a son point d'ancrage à Molenbeek où son président dirige la mosquée *AL-Khalil* avec son annexe associative portant le même nom et qui anime un Institut européen d'études islamiques. Certaines figures militantes du collectif « Présence Musulmane » impliqué activement dans les débats concernant l'islam et les musulmans en Europe sont établies à Molenbeek. L'associatif musulman actif à Bruxelles et en Belgique de façon plus générale, se déploie à partir d'un maillage d'espaces d'action éparpillés sur la ville de Bruxelles et qui prend des dimensions dépassant largement l'espace local, notamment dans les quartiers molenbeekois. Ainsi, la consultation des actes de constitution de plusieurs associations aux vocations islamique ou africaine fait apparaître que pour plusieurs d'entre elles certains membres et administrateurs demeurent ailleurs qu'à Molenbeek alors que le siège social y est situé. En effet, la banque de données des personnes morales du Ministère de la Justice⁴¹⁷ nous a permis de le constater à l'occasion de notre consultation des actes de constitution ou de modification de données concernant plusieurs associations déclarant leur siège social à Molenbeek (Identifiée par son code postal 1080). A ce titre, les lieux de naissance, de résidence ou même la nationalité de certains administrateurs de la *MEDES*, permet d'illustrer cette situation.

Extrait d'un acte de modification de la composition du CA de MEDES

Source : *Le Moniteur belge*, http://www.just.fgov.be/index_fr.htm Réf: 2005-07-12/0100406

⁴¹⁷ Cette banque de données est accessible sur Internet à l'adresse: www.ejustice.just.fgov.be/cgi_tsv/tsv.pl

II. OBJET SOCIAL ET BUT :

L'Asbl MEDES a pour objet social et but (en Europe et en Afrique) Insertion socioprofessionnelle et accompagnement social de base des personnes défavorisées sans distinction de sexe, d'âge et d'origine.

III. DEMISSIONS D'ADMINISTRATEURS

1. MABAYA AMBAS Y'OME, rue Beyseghem 125/17 à 1120 Bruxelles
2. NYAMABO Annie, avenue Guillaume 153/19 à 1090 Bruxelles
3. MILABA Marie-Paule, chaussée de Ninove 624 à 1070 Anderlecht
4. MAKOBO Y-OME Karel, rue Beyseghem 125 à 1120 Bruxelles

IV. NOMINATIONS

1. BOUSMICHE Magalie Claude, avenue Charles Madoux, 84 - 1160 Bruxelles, née à Etterbeek le 01/08/1978 Belge
2. MBIZI Christian, avenue Paul Demerten 3 - 1090 Bruxelles, né à Pinte Noire le 08/12/1989, Belge
3. VASCO Marie Philomène, rue Emile Rotiers 7/B22 - 1160 Bruxelles née à Léopoldville le 18/03/53
4. NDOMBELE MAKUNGA Pascal, rue J. Jaurès 22 - 7100 Louvière, né à Kamina, le 05/05/1945,
5. ROUYER Emmanuelle, rue de Coutra 62 - 1080 Bruxelles, née à Bordeaux le 02/05/1969

V. REELECTIONS

1. ATUMANISA BILAKA Emmanuel, avenue De L. MIREPOIX, 137 - 1090 Bruxelles, Congolais
2. LUSENDI MATUKAMA, résidence Peter Bosche, 17/544 - 1070 Bruxelles, Belge
3. MULAS Salvatore, chaussée de Gand 1297 - 1082 Bruxelles, Belge
4. DELFORGE Guy, rue de Lenny 72 - 5360 Natoye, Belge
5. YOLA Marie, rue Edmond De Grimberghe, 30 - 1080 Bruxelles, Belge
6. MUANAMPU Ayir, avenue Mozart 58 - 1190 Bruxelles, Belge
7. KIELEKA Kweson, avenue Van Overbeek 216/75 - 1083 Bruxelles, Belge
8. TSHIBOLA MULUMBA Sophie, rue Fernand Leger 40/14 - 1140 Bruxelles, Belge

Le foisonnement des associations développées par les minorités ethnoculturelles a été mis en évidence par une étude menée dans le cadre des travaux du consortium interuniversitaire belge sur l'immigration.⁴¹⁸ A travers une classification des informations fournies par le Moniteur belge couvrant une période allant du 1998 à 2003, 84 associations maghrébines et 12 autres turques ou kurdes ont été recensées à Molenbeek. Il s'agit d'un nombre important qui place Molenbeek en deuxième position à cet égard après la commune de Schaerbeek.⁴¹⁹

⁴¹⁸ KHADER B, MARTENIELLO M, REA A et TIMMERMAN (éds), 2006, *Penser l'immigration et l'intégration autrement, Une initiative belge interuniversitaire*, BRUYLANT, Bruxelles

⁴¹⁹ JACOBS D et SWYNGEDOUW M, La vie associative marocaine, in KHADER B, et al, *op. cit.*, pp. 135-157

Extrait d'un acte de modification du Conseil d'administration de l'association des jeunes marocains. Source : Moniteur belge du 30 juin 2003, p. 6887

N. 12353 [09774] (09774)

Association des Jeunes Marocains

1080 Bruxelles

Numéro d'identification : 8012/85

**NOMINATIONS — DÉMISSIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'assemblée générale statutaire du 20 avril 2003 à 17h.30, qui a eu lieu au siège de l'association a pris acte de la nomination de nouveaux administrateurs suivants :

Achalhi Jamel, animateur, Leuvensesteenweg 127, 1800 Vilvoorde, de nationalité française.

Bahād Mohamed, ouvrier, rue E. de Grimberghe 24A, 1080 Bruxelles, de nationalité belge.

Bouzerda Otemane, employé, avenue de Jette 98, 1081 Bruxelles, de nationalité marocaine.

Chacor Khalid, employé de banque, rue Jules Debecker 9, 1081 Bruxelles, de nationalité belge.

Elkouaz Saïd, employé, Heilsborre 44, 1730 Asse, de nationalité belge.

M'rabet, Hassan, employé, rue Raimond Stijns 75, 1080 Bruxelles, de nationalité belge.

Oulad Haj Amar Ali, plombier, rue E. Van Cauwenbergh 1, 1080 Bruxelles, de nationalité belge.

Ouahalou Mustapha, employé, Jules Debecker 33, 1081 Bruxelles, de nationalité belge.

L'assemblée générale a pris acte de la démission des membres du conseil d'administration suivants :

Boukourna Mohamed, collaborateur du cabinet du secrétaire d'état au logement, chaussée de Bruxelles 325, 1190 Bruxelles, de nationalité belge.

Jabour Mohamed, échevin, rue de la Limite 64, 1210 Bruxelles, de nationalité belge.

Tahtah Abdelhak, électricien, Camille Françoisstraat 18, 1830 Machelen, de nationalité belge.

Extrait : Acte de modification de composition du conseil d'administration de la Ligue Al- Khalil. Source : *Moniteur belge, base des données électronique.*⁴²⁰

Denomination :	Ligue d'Entraide Islamique - Mosquée Al Khalil
Forme juridique :	Association sans but lucratif
Siege :	rue Delaunoy n° 40 1080 Bruxelles
N° d'entreprise :	430845165
Objet de l'acte :	Démissions, réélections, nominations
Lors de l'Assemblée générale du 6/12/2002, il a été décidé de la démission des administrateurs suivants .	
- Bougatba Khalid domicilié au n° 120 rue Champ de la couronne 1020 Bruxelles - Courkzine Omar domicilié au n° 33 bte 8P, avenue de l'Héliport 1000 Bruxelles - Kebdani Abdelkrim domicilié rue Saint Martin n° 79 / 7, 1080 Bruxelles	
Lors de la même assemblée, il a été décidé de la réélection de :	
- Maskoub Elkebir rue de la rosée, 10 à 1070 Bruxelles - Oulad EL Haj Omar Ali chaussée de Gand, 90 à 1080 Bruxelles	
Lors de la même assemblée, il a été décidé de la nomination de :	
- Bardani Abdellah domicilié au n° 268 rue des Béguines 1080 Bruxelles, né en 1949 à Bani Bouyahyi au Maroc - El Alami Hassan domicilié au n° 4 rue Volta 1050 Ixelles, né en 1982 à Meknes au Maroc - Laroussi Mohamed domicilié au n° 14 Baty du Grand Bernard 1470 Génappe, né le 9/03/1958 à Sfax en Tunisie	

Si les minorités développent différentes stratégies de territorialisation et tendent à s'appropriier le territoire de façons différenciées, celui-ci, devenant le réceptacle des différentes pratiques se confère graduellement un caractère de pluralisme produit par la coexistence des différentes minorités. Pour ces dernières, le territoire est à la fois un espace de survie économique, un espace d'identité culturelle, de reproduction des liens nationaux et un espace de rapports sociaux intenses. Il est aussi un territoire de l'action politique. Cette diversité des logiques d'action, des acteurs et des modes d'usage en fait simultanément la richesse et la complexité. C'est la richesse des ressources sociales qu'il faut appréhender et la complexité d'un territoire, des paradoxes et des rapports de pouvoir qu'il faut saisir. Mais cette complexité et ces rapports de pouvoir n'ont pas empêché les processus d'appropriation et de territorialisation des pratiques sociales et des stratégies de survie.

La mobilité croissante, les pratiques de pluri-territorialisation et l'émergence de l'ethnicité et de l'identité amène à plaider pour l'hypothèse de décroïsonnement du local se trouvant ébranlé par les pratiques d'acteurs qui développent des modes de régulation qui n'obéissent plus à une logique

⁴²⁰ Sous la référence 2004-07-01/ 0097516

locale mais plutôt à une logique globale et déterritorialisée. Ainsi, le décroissement du local auquel nous assistons résulte d'une double logique : une logique de mobilité et une logique de pluri-territorialité. Cette pluri-territorialité est afférente à la quête de mobilité des minorités. Leur territoire est un territoire construit par et pour la mobilité.

5.2 L'émergence d'autres catégories d'action collective et les perspectives de transnationalisme

Les études foisonnent sur ce qui est désormais qualifié de « citoyenneté transnationale ». Dans cette perspective, il a été démontré, à travers le cas de la population d'origine marocaine en Belgique, que le processus de sédentarisation et de visibilisation croissante dans l'espace public belge n'est pas synonyme de rupture dans le rapport au pays d'origine. Il y a plutôt un foisonnement de pratiques de solidarité et de citoyenneté transnationale qui se conjuguent à une importante participation politique et un dynamisme associatif.⁴²¹ Ainsi, les quartiers historiques sont également les lieux où se forment plusieurs types d'actions collectives et des actes de solidarité qui transcendent les territoires et tissent des liens et des réseaux sociaux qui n'obéissent pas à une logique géographique. Nous assistons à Molenbeek à l'émergence de pratiques de solidarité qui mettent au jour des liens en phase d'établissement avec certaines régions du monde, notamment la région du Maghreb, le Moyen-Orient et l'Afrique subsaharienne. Les calamités et les événements qui peuvent se produire dans ces régions du monde sont toujours susceptibles de mobiliser l'associatif local et les structures culturelles et entraînent également une tendance à une forte adhésion des élus et de l'administration communale. Ainsi, une quasi-tradition s'instaure à Molenbeek qui accueille annuellement, via l'association para-communale *LES*, des groupes d'enfants palestiniens pour un séjour de quelques jours en Belgique. Indépendamment du contexte politique dans lequel intervient ce projet, une mobilisation importante s'organise pour la collecte des fonds nécessaires au financement de ces actions. La participation des habitants, notamment aux activités qui visent à récolter des fonds et par leurs dons, est illustratrice d'un mouvement de solidarité qui est généré par cette action et par la proximité ressentie par les minorités maghrébines et musulmanes par rapport à la question palestinienne. Par ailleurs, les actes de solidarité lors de catastrophe se sont illustrés notamment par des projets de récolte de dons pour les sinistrés du tremblement de terre d'*Al Hoceima* au Maroc en 2004 ou pour les sinistrés pakistanais suite à une calamité similaire en 2005. Le

⁴²¹ BOUSETTA H et MARTINIELLO M, L'immigration marocaine en Belgique : du travailleur immigré au citoyen transnational, in KHADER B et ROOSENS C, (dir), 2004, *Belges et Arabes*, Presse Universitaire de Louvain, pp. 67-81

mouvement des minorités est souvent encadré par l'associatif local ou transnational. Il s'agit notamment du « Secours Islamique », une ONG humanitaire internationale établie à Molenbeek. Les mosquées, de leur côté, s'associent activement à ce genre de mouvement et soutiennent notamment l'action de cette ONG.



Une affiche annonçant une soirée de solidarité pour la reconstruction d'Al Hoceima (Maroc)

Quant à l'associatif africain et subsaharien, l'usage permanent de l'argument de solidarité à l'égard des pays d'origine ainsi que la récurrence de la revendication développementaliste sont illustrateurs de ces liens transnationaux. La solidarité à l'égard des pays d'origine s'exprime notamment par la revendication de « coopération au développement » prônée par nos interlocuteurs subsahariens. La référence faite aux projets de coopération au développement par les subsahariens, certes plus récents dans leur expérience migratoire, démontre l'ambivalence entre un territoire d'établissement et un territoire d'origine. Ainsi le collectif de jeunes nigériens qui se construit autour d'un petit commerce (une cafeteria avec restauration rapide situé dans le quartier Heyvaert) tend à agir à la fois sur la situation des nigériens en manque de papiers et sur l'insertion professionnelle. La perspective transnationale est présente dans le discours d'un de ses responsables :

« Nous souhaitons travailler sur des projets de coopération au développement et aider nos familles à vivre dans la dignité...On veut travailler pour pouvoir aider nos familles qui sont restées au pays ».⁴²²

⁴²² Entretien réalisé en décembre 2005

Cette perspective transnationale apparaît clairement dans le projet du MEDES. Ce projet établit sans ambiguïté le lien entre des territoires différents :⁴²³

- Art 4 L'a.s.b.l. " MEDES " a pour objectif (en Europe et en Afrique) :**
 Insertion socioprofessionnelle et accompagnement social de base des personnes défavorisées sans distinction de sexe, d'âge et d'origine.
- a) En Europe :**
1. Mise en emploi des immigrés très qualifiés principalement des subsahariens .
 2. Valorisation et vente des compétences des immigrés d'origine subsaharienne.
 3. Constituer des réseaux de partenariat entre les demandeurs d'emploi et des entreprises
 4. Favoriser les réseaux entre les travailleurs et les chercheurs d'emploi d'origine africaine .
 5. Valorisation des compétences des personnes peu qualifiées (couture, tresse et cuisine)
 - 6 . Les initiatives à la création des entreprises .
 7. Information et sensibilisation auprès des ONG africaines
 8. Education permanente : école des devoirs, alphabétisation et mise en niveau de français .
 9. Ouvrir des antennes de mêmes activités dans d'autres villes du Royaume de Belgique et d'Europe
 10. Auto-école (théorie et pratique) principalement pour les minimeux
 - 11 Distribution à domicile des journaux et petits colis
 12. S'occuper de jeunes ayant les casiers judiciaires et les visites dans les Centres Fermés.
- b) En Afrique .**
1. Soutien aux initiatives de développement et aux orphelinats
 - 2 Projets de jumelages entre les acteurs de terrain d'Europe et d'Afrique .
 - 3 Information et sensibilisation auprès des ONG africaines
 4. Encadrement en informatique et en bureautique .

D'autres catégories d'actions collectives se font tantôt dans le cadre des opérations menées par l'associatif local, para-communal ou non, tantôt sont menées par la population autour des mosquées. Le vecteur de ces actions renvoie essentiellement aux mécanismes d'identité religieuse ou culturelle. Dans ce cadre une solidarité s'organise, notamment pendant le Ramadan, à l'égard des démunis à qui des repas financés par les aumônes et les contributions des fidèles sont offerts régulièrement. Un travailleur social, Belhafki, nous confirme l'importance de ces types d'actions collectives mobilisatrices, ce qui contraste avec l'incapacité du projet institutionnel à mobiliser la population :

« Il y a des actions collectives ou des démarches collectives autour des mosquées et des écoles arabes. Là, il y a une démarche collective qui mobilise les gens. Ils payent pour des cours d'arabes, pour équiper les

⁴²³ Extrait des statuts de l'ASBL MEDES disponibles sur la banque de données du Moniteur belge, acte publié le 12-7- 2005/ 0100406

*mosquées etc. Une fois qu'ils sentent qu'il y a un intérêt, ils sont là. Il y a d'autres sortes d'actions collectives comme les actes de solidarité avec les sinistrés d'Al Hoceima. Les gens ont eu un élan de solidarité formidable. Il y a aussi le projet d'accueil d'enfants palestiniens ; les gens quand ils sont sensibilisés à quelque chose, se mobilisent ».*⁴²⁴

Il en ressort également que les actions collectives portent sur la création et le développement de lieux d'intérêt collectif à travers un système de cotisation et de récolte de dons. Les lieux de culte et les structures éducatives et culturelles comme la mise en place des « Ecoles arabes » se font généralement de cette manière d'autant plus que l'Etat belge ne finance pas la création de lieux de culte. C'est ainsi qu'une vingtaine de mosquées fonctionnent de façon autonome à Molenbeek. C'est ainsi aussi que différentes écoles d'apprentissage de la langue arabe ou d'éducation religieuse ont été mises sur pied. Nous pouvons illustrer cette tendance par le souhait de l'association de guinéens de créer une structure culturelle et culturelle. L'un des responsables nous a déclaré :

*« Nous voulons avoir un centre culturel et une mosquée pour pouvoir faire nos prières et pour l'éducation de nos enfants. Nous cotisons depuis deux ans afin de construire une mosquée et nous ne sommes pas encore parvenus à le faire. Ce qu'on veut faire aussi c'est aider les guinéens à l'intégration par un travail d'éducation et de formation. Nous voulons également aider nos familles et nos villages en Guinée, c'est notre but... ».*⁴²⁵

Ainsi, il apparaît évident que ce n'est pas uniquement le levier de solidarité transnationale qui devient un facteur principal dans la cristallisation de l'action collective mais que c'est aussi le facteur identitaire dans son versant religieux qui apparaît en effet comme un vecteur principal de nombreuses actions collectives motivées essentiellement par des préoccupations, des intérêts collectifs et des solidarités.⁴²⁶

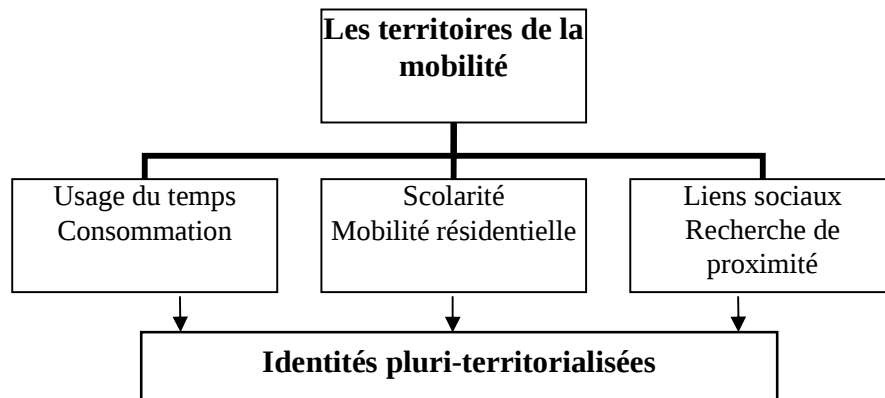
Les attachements et les actions entreprises en faveur des pays d'origine ne semblent pas affecter le lien avec le territoire d'établissement. Les attachements bi-territoriaux s'affirment comme vecteurs de nouvelles identités, particulières, plurielles et bipolarisées. Ce constat a déjà été souligné par Jean-Philippe Peemans qui parle des identités bi-territoriales et pluri-territoriales. Ainsi, le principe de territorialisation et l'appropriation du

⁴²⁴ Entretien réalisé en février 2005

⁴²⁵ Entretien réalisé avec un responsable du collectif des guinéens, décembre 2004

⁴²⁶ Par ailleurs, certains interlocuteurs mettent l'accent sur la tendance grandissante au repli identitaire et à la montée des différentes formes de redéploiement des identités religieuses figées et cloisonnées.

territoire s'associent à un développement interpellant des liens sociaux et des rapports transnationaux ainsi qu'à une mobilité importante. Ce sont des rapports sociaux et une mobilité qui n'effacent pas le territoire mais qui reposent sur des processus de territorialisation multiples. La territorialisation, en effet, n'y apparaît pas incompatible avec le principe de mobilité. La territorialisation est un processus qui implique de multiples repères spatiaux. Ces repères spatiaux sont des territoires qui n'obéissent pas au principe de découpage politico-administratif mais au principe de mobilité et de ramification des rapports sociaux. A travers des liens qui s'étalent sur une ville morcelée, à travers des rapports transnationaux ou des rapports de proximité qui s'expriment solidairement, les rapports sociaux se tissent ici et ailleurs. C'est le « territoire circulatoire » que défend Alain Tarrius que l'on observe donc à travers des liens transnationaux, des mobilités interquartiers et à travers la dualité entre les fonctions d'usage assignées à un quartier alors qu'une fonction d'échange est assignée à un autre. C'est le cas qu'on observe notamment auprès des commerçants informels et des usagers du quartier Heyvaert. Ce territoire circulatoire « constate la socialisation d'espaces suivant des logiques de mobilité », note Alain Tarrius.⁴²⁷



⁴²⁷ TARRIUS A, 2000, *Les nouveaux cosmopolitismes, mobilité, identité, territoires*, L'aube, pp. 123-125

6 Un territoire où foisonnent les pratiques de sécurisation matérielle de l'existence⁴²⁸

Il existe un certain nombre de mécanismes de micro-crédit dont l'accès est restreint par une législation contraignante. Ces ressources qui sont relativement multiples mais qui offrent des opportunités limitées exigent un accompagnement dans la création de l'entreprise qui passe, entre-autres, par le guichet d'économie local. Jusqu'à mars 2005, il a aidé à la création de 280 entreprises depuis sa création fin 1998⁴²⁹ dont environ 32% (120 entreprises) sont installés sur le territoire communal.⁴³⁰ Le nombre de demandes reçues par le guichet atteste d'une aspiration grandissante des sujets minoritaires. Une tendance à solliciter l'aide des fonds de micro-crédit est constatée, mais les responsables parlent d'un « découragement positif ». Des facteurs culturels, religieux et sociaux amènent un nombre important de personnes issues des minorités à souhaiter s'installer comme indépendants pour sortir de la précarité.

Dans un tel contexte, nous assistons au développement de pratiques de survie qui ébranlent la contradiction entre actions individuelles et collectives. Les sujets minoritaires tendent en effet à puiser dans leurs ressources sociales et territoriales pour développer leurs stratégies de survie. Certains témoignages recueillis démontrent que la pratique de survie qui peut avoir une vocation individuelle au départ, peut prendre une dimension collective et familiale. Certaines pratiques de survie s'avèrent reposer fortement sur les liens sociaux et sur un certain ancrage territorial.

Après avoir interrogé les aspects immatériels de la construction du territoire, il est désormais plus aisé de comprendre le lien que l'on peut établir entre sphère sociale et sphère économique dans les stratégies de territorialisation. Cela permet notamment de constater la dissociation qui s'opère entre les politiques publiques et les pratiques autonomes des minorités. Un projet de développement territorial ne peut être généré par un contexte de fracture et de dissension.

⁴²⁸ L'apport de Karl Polanyi a une pertinence particulière pour appréhender ce contexte. Il distingue deux types d'économies : une économie tournée vers le profit qui correspond au marché et une autre instruite par les échanges encastés dans les rapports sociaux qui repose sur une dualité : la réciprocité et la redistribution. Il oppose la réciprocité, le don et le contre-don à la redistribution et à l'échange marchand.

⁴²⁹ Le guichet d'économie locale de Molenbeek, document diffusé lors du Salon des entrepreneurs, 23 & 24 mars 2005 [sd].

⁴³⁰ Entretien avec A. G., économiste au guichet d'économie locale, mars 2007

6.1 Les stratégies de survie ou le déploiement de la capacité inventive, du savoir-faire et de la réciprocité

Alors que les politiques de revitalisation rénovent les façades et les voiries et tendent à agencer différemment le temps des jeunes, les stratégies de survie et d'autonomisation se déploient intensément et s'imbriquent dans la sphère sociale. Les minorités largement paupérisées, en déployant des stratégies de survie, cherchent à s'offrir une meilleure condition de mobilité sociale en vue d'une amélioration matérielle des conditions de vie. Par le biais d'activités économiques informelles et un commerce de proximité on se donne les moyens de survivre en recréant le territoire. La survie est une stratégie imbriquée dans la sphère sociale car les initiatives qui foisonnent ont un lien avec un mode de consommation spécifique, avec des pays d'origine et avec un référentiel socioculturel indéniable. Elle n'est pas uniquement un projet individuel mais elle peut être une stratégie à dimension familiale où les membres d'une même famille s'emploient à coopérer pour survivre ensemble.

Les conditions de précarité et d'exclusion auxquelles les minorités sont potentiellement exposées constituent une forte raison qui explique la tendance grandissante chez des minorités ethnoculturelles à développer des stratégies différentes de survie et des pratiques économiques autonomes. Ces pratiques ne sont pas uniquement des activités économiques informelles mais aussi des stratégies de ruse et du travail effectué en dehors du marché conventionnel ou dans des cadres informels. Le développement de ces activités est d'autant plus probable compte tenu des besoins d'un certain nombre indéfini d'immigrés en situation irrégulière cherchant à exercer des activités de survie. On sait que cette population a tendance à s'établir et à survivre dans des lieux de concentration populaire tels que les quartiers historiques de Molenbeek où les réseaux sociaux sont plus denses. Les observateurs notent que ces quartiers leur offrent des réseaux de sociabilité et de solidarité inexistants ailleurs. L'inventivité et la capacité de sécurisation des conditions matérielles de l'existence sont alors les maîtres-mots dans un contexte de précarité et de fragilité socio-économique. On assiste donc au déploiement des activités de survie qui transgressent les règles et qui reposent sur la mobilisation des ressources sociales et culturelles et l'hierarchisation des savoirs et des savoir-faire.

Les informations que nous avons recueillies auprès de personnes issues des minorités mettent en lumière des pratiques qui démontrent la tentation de contourner les régulations de contrôle et de grignoter les règles pour créer les conditions de subsistance. Souffrant à la fois de la marginalisation, des effets de l'exclusion du marché de l'emploi, des contraintes administratives et

soumis à un ordre moral et familial exigeant des responsabilités et des solidarités, certaines personnes mobilisent leur capital de savoir-faire et cherchent dans leurs réseaux de sociabilité pour créer des activités génératrices de revenu. Ces activités, récusées par les règles d'usage, dénoncées par certains adeptes du marché autorégulé, offrent pourtant des conditions d'existence matérielle aux démunis.⁴³¹ Les lieux de téléphonie publique notamment répondent, dans ces quartiers, à un besoin effectif de communication à prix compétitif avec les pays d'origine. Certains élus, ceux de l'opposition libérale notamment, tendent à stigmatiser le développement des locaux de téléphonie publique, de commerce nocturne et des «magasins fourre-tout »:

*« Concernant le développement de la chaussée de Gand, il est regrettable qu'il n'y a pas de diversification...Concernant les phone- shops, quand le bourgmestre est interpellé lors du Conseil communal il dit qu'ils font le nécessaire pour que ce commerce ne se développe pas. Or, quand Monsieur Jamar, le secrétaire d'Etat chargé de la lutte contre la fraude fiscale, organise une action contre ces commerces, le bourgmestre intervient sur la radio Al-Manar pour dénoncer une action des « libéraux » qui, dit il, “ne s'attaquent pas aux riches, mais ils les protègent. Ils ne savent pas que ces petits commerces font vivre des pauvres.” Ce n'est pas le même langage qu'au Conseil».*⁴³²

Mais les activités qui se développent sur ce territoire sont diverses et mettent en évidence un foisonnement d'initiatives illustratrices d'une économie de survie et d'un modèle de consommation socialement enchâssé.

Ahmed: de la « niche ethnique » à « l'exotisme »

Si certains produits de consommation proviennent du marché local, une part importante est introduite dans la sphère d'échange par le biais de l'importation tels que des mobiliers, des produits alimentaires conditionnés et des produits artisanaux et décoratifs divers. Le commerce des produits provenant des pays d'origine et l'exploitation du savoir artisanal offrent des

⁴³¹ Ainsi, le développement des activités commerciales dans les quartiers historiques de Molenbeek qui offrent des prix très compétitifs et sont accessibles aux personnes aux revenus modestes, est considéré par certains comme le responsable du déclin du quartier commerçant Karreveld situé dans le haut de Molenbeek. Ce quartier est situé dans le nouveau Molenbeek dont les commerçants accusent une baisse d'activité que l'on veut imputer au développement du commerce aux prix compétitifs du centre historique de Molenbeek. Ce développement s'explique, selon cette optique, par un « grignotage » de la législation fiscale, créant un climat de « concurrence déloyale ».

⁴³² Entretien avec Mme. S, février 2005

possibilités de survie et se développent à travers le montage d'activités (entreprises) familiales. A ce titre, et comme plusieurs autres personnes, un certain Ahmed, marchand ambulant d'olives conditionnées à la manière méditerranéenne et de produits alimentaires séchés, illustre une stratégie de survie qui repose sur un savoir artisanal marocain qui lui permet de sillonner les marchés bruxellois et d'engager une synergie familiale dans laquelle chacun a un rôle à jouer. Evincé du système de redistribution étatique, il a réactivé la fonction de réciprocité pour se créer un fond de départ. Ses ressources sociales et familiales lui ont permis de disposer d'un modeste capital de départ. Il achète les olives nature, les fruits secs et les épices marocaines à commercialiser, dont une partie provient du Maroc, pour les conditionner dans ses ateliers afin de les revendre sur les marchés hebdomadaires bruxellois. Destinée au départ à des consommateurs maghrébins et aux consommateurs « *marocains demandeurs de ce genre de produits* », son activité se développe pour se tourner vers la société d'accueil et toucher une clientèle assez hétérogène. Ainsi, d'une orientation vers la « niche ethnique », pour reprendre l'explication de Kesteloot, cette activité se développe spontanément pour se tourner vers « l'exotisme ». Remplissant ensuite une fonction de redistribution, son activité qui s'est bien développée au bout de quelques années, lui a permis d'offrir de l'emploi à certains membres de sa famille dont ses deux fils et de s'équiper d'un véhicule utilitaire qui lui permet de sillonner les marchés. Après une phase d'attente et d'instabilité d'emploi, il a mobilisé la solidarité familiale pour se constituer les moyens matériels nécessaires pour faire valoir un savoir artisanal qu'il maîtrisait avant de se tourner à son tour vers une fonction redistributive. La diversification de son offre et la mobilisation des membres de sa famille lui ont permis de trouver une condition de vie meilleure.⁴³³

Des initiatives qui sont prises individuellement dans un cadre de recherche individuelle de survie et qui rencontrent un certain succès peuvent s'ouvrir ensuite à l'environnement familial. La réserve de main-d'œuvre inoccupée étant importante, l'initiative individuelle peut aisément mobiliser les ressources familiales. Bénéficiant d'un capital de confiance important, l'activité peut se transformer en une entreprise familiale qui repose sur un principe de redistribution.⁴³⁴ En suivant une logique de division de travail qui permet de mieux s'organiser et de remplir les différentes tâches, le travail est planifié d'une façon qui accroît la mobilité sur les marchés bruxellois et qui

⁴³³ Entretien avec Ahmed, commerçant ambulant, novembre 2004

⁴³⁴ Ainsi l'ont montré les cas présentés de Houcine, le marchand ambulant de légumes ou de Ahmed, le marchand d'olives conditionnées. Selon nos observations, de nombreuses illustrations d'activités de survie qui prennent un ancrage familial peuvent être constatées dans les quartiers historiques où frères et sœurs, pères, fils et cousins travaillent ensemble.

permet de maintenir un point de permanence commerciale. L'usage des liens familiaux et de proximité offre une assurance indispensable à la pérennisation et à la sauvegarde de l'activité. Mais le passage de la réciprocité à l'échange et ensuite à la redistribution, ou encore la transition qui s'opère d'une initiative individuelle à une activité familiale socialement imbriquée, reste l'enseignement principal à tirer du développement de ces activités permettant de recréer des conditions d'existence matérielle et de donner une dimension collective et familiale à la stratégie de survie.

Houcine : la préférence molenbeekoise

Il s'avère dès lors que la stratégie de survie est imbriquée dans le contexte social et culturel et mobilise le territoire comme ressource. Le cas présenté démontre la capacité à mobiliser le savoir-faire, les ressources financières et la force de travail familiales ainsi qu'un territoire : les marchés hebdomadaires, les quartiers historiques molenbeekoïses et les rapports sociaux pour prendre de l'envergure. Cette dimension familiale caractérise également l'initiative de Houcine, un marchand de légumes ambulant qui emploie ses trois fils ainsi que deux autres membres de sa grande famille. Il explique comment il a développé cette activité il y a un peu plus d'une dizaine d'années afin de subvenir à ses besoins. Il avait exercé la même activité auparavant dans son pays d'origine, le Maroc, où il avait acquis une certaine expérience en la matière. Il s'est lancé dans cette activité qui lui permet de faire cinq marchés par semaine. La provenance des produits qu'il commercialise n'obéit pas à une logique d'origine nationale mais plutôt à une logique marchande liée à la compétitivité des prix des produits commercialisés sur le marché local. Il déclare avoir une préférence pour les marchés molenbeekoïses car, « *c'est mieux à Molenbeek. D'abord parce qu'on n'a pas de problème, puis c'est comme si on est au Maroc. On l'appelle plutôt 'Maro-nbeek'* »!⁴³⁵ Il dit qu'on appelle Molenbeek en référence au Maroc car il y a tellement de marocains qu'on se sent chez soi. Notons ici que les appellations peuvent renvoyer à un processus cognitif qui illustre une façon particulière et subjective d'appréhender l'espace et les rapports sociaux. Cette appellation est révélatrice d'un mode d'appropriation particulier du territoire.

Le développement des activités à coloration ethnique a permis l'émergence du centre historique de Molenbeek comme centre d'activités commerciales et économiques important qui bénéficie d'un effet d'agglomération. Ayant une configuration économique et sociale particulière qui correspond aux modes de consommation de certaines minorités, principalement de confession

⁴³⁵ Entretien réalisé avec Houcine, avril 2005 (certains parlent de *Maroc-beek*)

musulmane, ce centre devient une destination et un centre d'approvisionnement important pour ces minorités. Sa renommée commence à dépasser la région bruxelloise et les autres provinces belges pour rayonner sur des régions frontalières en France et au Pays-Bas. Ainsi, spécifiquement pendant le Ramadan, mois d'activité et de consommation intenses pour les minorités musulmanes, les quartiers historiques connaissent une très importante activité économique qui nécessite un déploiement particulier pour gérer notamment les problèmes de mobilité. La consommation croissante, durant cette période, de produits alimentaires et vestimentaires traditionnels contribue à la recrudescence de l'activité économique dans ces quartiers. Corinne Torrekens cite le bourgmestre de la commune qui témoigne de cette activité :⁴³⁶

« Il faut savoir que la commune, au moment du Ramadan, vit une période très particulière, parce que non seulement il y a des gens de Molenbeek mais aussi des gens de très loin qui viennent faire leurs courses ici avant la rupture du jeûne. Et donc, quand je suis arrivé, j'ai été confronté à des difficultés relationnelles entre la police et cette communauté qui était tout d'un coup très nombreuse dans les rues, les voitures qui ne circulaient plus, etc. Et donc, nous avons été amenés à mettre en place un dispositif tout à fait particulier, au moment du Ramadan, en termes de police et de prévention, simplement pour fluidifier la circulation, pour que les relations restent conviviales ».

Par ailleurs, il est symptomatique d'un redéploiement en cours que, depuis octobre 2004, date à laquelle nous avons commencé cette recherche et à effectuer des observations systématiques des activités sur les principales rues commerçantes, jusqu'en septembre 2006, nous avons constaté une sensible augmentation du nombre d'activités implantées sur ces artères ainsi qu'une nette baisse du nombre de locaux vacants. Pas moins de 10 nouvelles activités, de restauration rapide entre-autres, ont été installées dans la « chaussée de Gand », importante artère commerçante. Plusieurs autres ont changé d'activité. Un taux important de transformation d'activités profite également au développement des activités de vente d'articles ménagers et d'habillement.

Les sphères d'activités qui se développent dans les quartiers historiques sont essentiellement des activités de commerce de proximité, d'alimentation et de téléphonie. Autour d'un certain nombre d'activités se développent des activités périphériques et complémentaires qui sont généralement des activités manuelles, artisanales ou de transactions. Ainsi, comme nous en

⁴³⁶ TORREKENS C, 2005, *op cit.*

avons parlé précédemment, autour des activités de commerce de véhicules usagés se développe un réseau parallèle de « commissionnaires » qui interpellent les vendeurs ou les acheteurs potentiels de véhicules usagés qui fréquentent le quartier Heyvaert. Autour des activités des commerces d'alimentation et des boulangeries, certaines femmes déploient leurs connaissances en confection de pain traditionnel et en pâtisserie artisanale pour fournir plusieurs commerçants de produits alimentaires. Même s'il est difficile de quantifier ces activités, les informations d'ordre qualitatif qui sont disponibles permettent de connaître le système sur lequel repose le développement d'activités de survie. Certaines activités se développent en profitant d'un contexte de déclin d'activités artisanales telles que les travaux de couture à domicile exercés en périphérie des activités commerciales. Ainsi, il est évident que les activités qui reposent sur les liens de réciprocité ou informelles s'exercent en lien avec la sphère d'échange marchand. Cela confirme les conclusions d'une étude effectuée par Ch. Kesteloot et H. Van der Haegen dans laquelle ils ne voient pas dans les sphères de réciprocité, de redistribution ou d'échange, si elles sont séparées, une solution de développement pour les quartiers défavorisés.⁴³⁷

Halima : le savoir-faire artisanal

Le cas de Halima⁴³⁸ est également instructif à cet égard. Agée d'une quarantaine d'années, elle élève seule ses trois enfants. Depuis plusieurs années, vivant d'une allocation sociale modeste, cette famille monoparentale est confrontée à différentes difficultés matérielles. Ayant des connaissances en couture, elle a investi dans l'acquisition d'une machine à coudre après avoir échoué à décrocher un emploi « *même de femme de ménage* ». Elle a donc fait savoir dans son environnement qu'elle offrait désormais ses services de couture à domicile. La transmission de l'information de « *bouche à oreille* » lui a permis de commencer à se conférer une identité professionnelle et à faire de petits travaux pour des personnes de son entourage ou en sous-traitance pour des ateliers de vente de tissu et de décoration intérieure. Travaillant encore dans un cadre informel et appliquant des prix modestes, elle arrive à combler les besoins de sa petite famille. Notre interlocutrice déclare qu'elle n'aurait pas pu subvenir aux besoins de sa famille et à survivre si elle ne comptait que sur son allocation. Même si son activité est très limitée, elle se dit satisfaite d'avoir pu faire quelque chose qu'elle estime valorisante. Ainsi, les sphères redistribution, échange et réciprocité sont conjuguées dans la même stratégie.

⁴³⁷ CH. KESTELOOT ET H. VAN DER HAEGEN, *La dimension spatiale de la dualisation dans la société*, [sd], KUL

⁴³⁸ Entretien réalisé en novembre 2005

Les activités diverses, exercées par des personnes en situation de vulnérabilité, telles que la couture, la coiffure, les services à domicile, la confection du pain artisanal et d'autres produits alimentaires ou le conditionnement et la conservation des olives relèvent au départ des savoirs populaires et artisanaux jadis répandus. Certaines de ces activités telles que la confection du pain et les services aux personnes à domicile ainsi que la commercialisation de produits artisanaux gagnent en importance à Molenbeek. Ainsi, le savoir artisanal et le savoir-faire deviennent des outils importants servant à réduire l'impact de la précarité même dans des proportions limitées. En activant cette compétence recalée par une offre laissant de moins en moins de place aux économies d'échelle et aux services artisanaux, une volonté de résistance au destin d'assisté a été exprimée. Cette capacité inventive permet de modérer les effets de la carence de la fonction redistributive de l'Etat, d'atténuer les pressions du marché, de contourner la force d'exclusion du marché du travail et de retrouver une place en marge du système de production, en périphérie du système économique et au cœur du mode de consommation des minorités.

6.2 Le territoire : une ressource mobilisable

Les initiatives développées par les membres des minorités reposent donc sur la mobilisation d'un certain nombre de ressources sociales et territoriales. La démarche de création de ces activités s'appuie sur l'espace, - sur le quartier (dimension physique) et sur les rapports de proximité (dimension sociale)- comme actif qui est à même de rendre possible l'établissement d'une stratégie de survie. Le territoire, dans ses aspects sociaux et physiques, avec ses particularités et sa configuration spécifique, est une ressource que les porteurs de projets mobilisent. Il est à la fois, pour les minorités, un actif et un construit social. Les quartiers molenbeekois, situés dans un environnement institutionnel et administratif peu hostile aux pratiques économiques informelles, à la structure sociale et aux conditions socioéconomiques propices au développement de ce type d'activités, constituent un territoire favorable et une ressource à mobiliser. Ainsi, le déploiement de ces activités s'apparente à une stratégie spatialement encadrée. Elle est promue par des individus qui sont à la recherche d'une certaine sécurité d'existence. La configuration sociale et économique de ces quartiers entraînant un effet d'agglomération est un élément propice au développement de ces initiatives. La concentration spatiale d'une population susceptible de consommer des biens aux prix *bon marché*, l'attractivité de ces quartiers pour certaines minorités et la densité des liens sociaux qui permet de pérenniser ces activités y sont des éléments favorables.

Les rapports sociaux qui se nouent constituent des ressources supplémentaires qui permettent aux personnes précarisées d'engager des stratégies de survie qui seraient moins probables dans un contexte différent. Ce que certaines études récentes appellent un « capital social » comme « actif » pouvant servir les individus dans la création des activités économiques semble être dans ce cas d'étude un facteur non négligeable. Mais ce facteur n'est pas réductible à un simple capital. L'importance de ces ressources sociales et territoriales est d'autant plus évidente si l'on sait que, parmi les personnes actives sur certains quartiers du Molenbeek historique où ils mènent des activités économiques informelles ou un commerce de proximité, certains n'y résident pas de façon permanente.

Les caractéristiques socioéconomiques et démographiques des quartiers historiques constituent des ressources mobilisables par les minorités. En dépit des réseaux sociaux dans lesquels ils sont insérés et la possibilité de bénéficier des solidarités de proximité facilitant l'implantation et le maintien de l'activité, la concentration spatiale d'une population potentiellement intéressée par des produits « sur mesure » et « bon marché » est un facteur qui permet le développement de ces activités. Ce contexte social s'avère dès lors propice à l'éclosion d'un entrepreneuriat ethnique (*Ethnic Business*) où la solidarité des groupes sociaux apporte un appui de taille et un soutien indispensable à leurs membres. Si la littérature sur l'entrepreneuriat ethnique met l'accent sur les savoir-faire accaparés par des groupes sociaux, le contexte de notre étude met en évidence la centralité des rapports de réciprocité dans le développement des activités qui s'inscrivent dans des modes particuliers de consommation.

6.3 Les fonctions sociales des stratégies de survie

Outre les activités exercées en périphérie de la sphère d'échange, une activité économique particulièrement ancrée dans les modes de consommation, socialement et culturellement imbriquée, commence à prendre de l'importance à Molenbeek. Le développement marquant d'une activité variée fournissant des produits agricoles et alimentaires, de la pâtisserie orientale, des produits de la pêche méditerranéens, des assortiments importants de viande *halal*, des variantes de produits du sud-ouest asiatique destinés aux petites minorités iranienne, afghane ou pakistanaise ainsi que des commerces d'alimentation exotique et africaine est à souligner. A cela s'ajoutent des produits confectionnés artisanalement et des offres vestimentaires traditionnelles et moins traditionnelles ainsi que des meubles et des équipements ménagers à des prix abordables. Ces activités trouvent leur raison d'être dans des référentiels culturels spécifiques. Elles sont également révélatrices d'une capacité à recréer le territoire en le configurant sur le plan

socioéconomique et en mobilisant les ressources sociales. Le foisonnement des petites entités de commerce de proximité que connaissent les quartiers historiques et la vitalité observable à cet égard, attestent de l'importance de l'insertion des activités économiques dans leur environnement social.

Par ailleurs, Molenbeek accueille trois marchés hebdomadaires dont les deux principaux sont celui du jeudi qui se tient sur le parvis Saint-Jean-Baptiste et dans ses environs et celui du mardi qui se tient aux environs de la place de la Duchesse de Brabant. Ces marchés forment une mosaïque de commerçants ambulants où se brassent des cultures différentes, des maghrébins, des turcs, des pakistanais et des italiens et où on trouve une variété impressionnante de produits à des prix « bon marché ». Le marché du jeudi n'attire pas uniquement un grand nombre d'habitants mais aussi de nombreux visiteurs, issus des minorités notamment, qui viennent s'approvisionner en produits bon marché et spécifiques. Il est clair que, outre la fonction économique et commerciale d'un marché offrant des produits adaptés aux modes de consommation des minorités, la population, en fréquentant ces marchés, est à la recherche d'une plus-value sociale offerte par cet espace qui permet de rencontrer des « visages familiers », des connaissances ou de tisser des relations sociales. Une habitante déclare :

*« Ici on rencontre des gens, des voisins, des connaissances ou même des gens qu'on ne connaît pas et à qui on dit bonjour. On se sent chez nous. On fait ses courses chez des commerçants qu'on connaît, et on parle les uns aux autres. Et puis, les prix ce n'est pas comme ailleurs. J'aime bien venir à ce marché ».*⁴³⁹

Le marché n'est pas uniquement un lieu de délasserment, un espace de divertissement et un lieu d'approvisionnement, c'est aussi un espace où l'on peut se ressourcer socialement. Etablir des liens et engager des échanges sont des éléments constitutifs d'une démarche de recherche d'une espèce de sécurité. La fonctionnalité économique du marché se trouve donc doublée d'une fonctionnalité sociale. L'associatif local et les autorités ont appréhendé l'importance de cet espace. Cherchant à établir le contact avec la population, à diffuser les informations ou à mobiliser la population autour d'un quelconque projet et à mobiliser l'électorat,⁴⁴⁰ cet espace est régulièrement investi par ces acteurs afin d'interpeller les habitants, de retrouver une certaine proximité et de nouer des contacts. .

⁴³⁹ Entretien avec Aïcha, habitante, septembre 2006

⁴⁴⁰ Nos observations effectuées en septembre 2006, à l'aube des élections communales.

Par ailleurs, le commerce de détail et les petits commerces de produits alimentaires résistent encore à la tendance de déclin constatée dans un contexte de mutation des canaux de distribution et de consommation. Cette capacité de résistance semble tenir à deux éléments essentiels. En premier lieu, les produits qui y sont commercialisés proviennent en partie des pays d'origine et correspondent à un autre mode de consommation. Les épiciers pakistanais, turcs ou marocains se singularisent par plusieurs produits peu commercialisés dans les espaces classiques qui correspondent au mode de consommation des minorités. En deuxième lieu, en dépit de sa fonction économique, ce type d'activités suggère une fonction sociale importante d'échange basée sur la confiance. L'un des éléments qui doit être souligné, c'est l'importance des liens qui se nouent à travers ces commerces de proximité. Illustrant ce rôle social important, une habitante du quartier Heyvaert s'est plainte de l'absence de ce type de lieux et formule le souhait de voir le CdQ permettre l'établissement d'une telle activité sur le quartier.

« On n'a même pas un épicier. Nous aimerions en avoir un, c'est agréable pour le contact et pour la vie sociale. Chez les épiciers on peut faire ses courses et échanger des discussions etc. Il y a des bonnes relations avec l'épicier généralement. C'est important pour nous. Dans notre culture, l'épicerie fait office de tout. On peut même faire ses courses et payer plus tard... ».

Une dimension sociale et relationnelle est conférée à ces espaces pour consolider leur fonction de lieux de sociabilité, d'échange, de réciprocité et d'établissement des relations de confiance et en faire des espaces où l'on peut se ressourcer socialement. Dès lors, le développement des stratégies de survie ne semble pas être uniquement un projet individuel mais une entreprise à vocation collective, voire familiale.

6.4 Une sphère d'échange socialement encadrée

La stratégie de survie, si elle repose dans son développement sur les rapports sociaux, est aussi un vecteur de développement et de renforcement des liens sociaux. Sur les lieux où des activités de survie sont exercées, des liens sociaux se nouent faisant de ces espaces des lieux de sociabilité. Un espace de sociabilité populaire s'esquisse à travers le foisonnement des activités de survie et le développement du commerce de proximité. Il se construit à travers une fonctionnalité sociale accrue qui est attribuée à des activités de sécurisation matérielle socialement imbriquées. Ce genre d'espace, comme « l'épicier du quartier », a une importance symbolique pour les usagers et les habitants avec qui ils entretiennent des relations sociales qui dépassent la simple relation marchande.

Dans ce sens, la survie des minorités subsahariennes s'organise en s'appuyant sur le redéploiement de la solidarité avec les nationaux tel que c'est le cas pour l'association de nigériens du quartier Heyvaert. Sous une forme associative, ils exploitent un lieu de rencontre où l'on vend des boissons et quelques plats de restauration rapide. Dans cette cafétéria, lieu-repère, plusieurs subsahariens passent du temps et bénéficient d'une facilité de paiement différé pour lequel la confiance joue un rôle essentiel. Notre interlocuteur n'a cessé de mettre l'accent sur la dimension collective du projet et d'insister sur la volonté de trouver une issue collective à leur situation de précarité en se disant même prêts à effectuer des travaux rémunérés de balayage du quartier. En outre, certains tentent de construire des actions collectives sous forme d'associations sans but lucratif pour développer une forme d'économie sociale qui repose sur un savoir-faire africain comme le montre cet extrait des statuts d'une association dénommée « Le Centre africain » :

Art. 3. L'association a pour objet. 1. De soutenir les jeunes africains, de défendre leurs intérêts matériels, spirituels et moraux, 2. De faciliter l'intégration des jeunes africains par l'insertion sociale ou professionnelle plus particulièrement dans le secteur de l'économie sociale : Par la création et le montage de petits salons de coiffure africaine où les jeunes africains peuvent apprendre le métier de coiffeur de leurs ancêtres, de petites structures de réparation de chaussures et des habits récupérés, de petites maisons ou cabine de communication téléphonique où les jeunes africains peuvent	
	MOD 20
joindre leurs parents et amis vivant en Afrique, de petits restaurants africains où les jeunes africains peuvent apprendre l'art de cuire les plats typiquement africains Promouvoir la culture africaine par des expositions de l'art africain, le soutien et la création des orchestres traditionnels, modernes, l'organisation des concerts, de théâtre et des spectacles, organiser des séminaires ou des séances de formation dans tout domaine afin de faciliter l'intégration du jeune africain. L'association peut accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son objet.	

Source : le Moniteur belge

Ce cas de figure permet de souligner l'importance des entreprises collectives et des stratégies de débrouillardise déployées par les minorités. Le fameux modèle de Polanyi qui s'articule sur les trois formes d'échange : la réciprocité, la redistribution et l'échange par le marché offre une armature intellectuelle pour comprendre toute une panoplie de pratiques solidaires. Par réciprocité on entend les échanges égaux de moyens d'existence ou l'échange par le don qui repose sur une relation horizontale. La redistribution quant à elle indique la concentration de façon hiérarchisée de moyens destinés à être redistribués. Ensuite, l'échange est le rapport marchand basé sur une certaine organisation des rapports de production. Ce modèle s'applique aux différentes manières de production des moyens d'existence.

Ainsi, la réciprocité, lien social et symétrique sert à offrir des moyens d'existence aux exclus des systèmes d'échange et de redistribution. Ch. Kesteloot et H. Van der Haegen ont étudié les stratégies de survie dans deux quartiers bruxellois où des minorités se concentrent et ils ont abouti à confirmer que « l'accès aux moyens d'existence par la réciprocité est généralement plus difficile pour ceux qui en dépendent le plus. Les communautés ethniques fortement structurées par contre, également handicapées dans les sphères de l'échange de marché et de la redistribution, sont capables de compenser ceci par la réciprocité ».⁴⁴¹ Ils concluent qu'aucune de ces trois formes d'échange n'est, à elle seule, efficace dans le développement de quartiers défavorisés.

C'est précisément une capacité à déployer, à la fois, des pratiques de réciprocité, d'échange et de redistribution que l'on décèle à Molenbeek. Le commerce de proximité et les activités économiques de survie qui foisonnent attestent de ce déploiement et de l'encastrement de ces activités économiques dans la sphère sociale. Cet encastrement dans la sphère des rapports sociaux se conjugue également à leur intégration dans le territoire dans lequel elles se déploient. Cette intégration est révélée par la nature des activités exercées, par les fonctions de sociabilité qu'elles jouent et par la nature des ressources qu'elles mobilisent. Dans ce sens, Anne-Marie Crétineau⁴⁴² souligne que le développement des stratégies de survie repose sur une sorte d'intégration dans la sphère locale. Elles mobilisent les ressources disponibles localement ce qui souligne l'importance du lien étroit entre la pratique de survie et la dimension spatiale d'où peuvent naître les pratiques de « débrouille ». Ces stratégies mettent également en évidence l'importance de l'articulation entre l'individuel et le social. Cela l'amène à insister sur l'importance de la dimension socioculturelle de ces pratiques qui démontrent qu'il y a une imbrication dans la sphère sociale. Cette imbrication s'illustre par la primauté des liens de solidarité et « communautaires » qui se renforcent par les trajectoires partagées d'exclusion et de précarisation : par l'expérience sociale. C'est l'économique qui est enchâssé dans le social comme le précise Serge Latouche.⁴⁴³ Dans une approche économiste, Anne-Marie Crétineau

⁴⁴¹ CH. KESTELOOT ET H. VAN DER HAEGEN, *La dimension spatiale de la dualisation dans la société*, sd, KUL

⁴⁴² CRETINEAU A-M, 2004, Les stratégies de survie individuelles: des enseignements utiles pour une autre approche du développement économique. Communication présentée aux 1ères journées du développement du GRES, « Le concept de développement en débat », Université Montesquieu-Bordeaux IV, 16 et 17 septembre 2004, Lien <http://ced.u-bordeaux4.fr/GresPrg04/BA04cretineau.pdf>

⁴⁴³ C.I.E.P.A.D, 1994, *Les semences du changement. Le rapport à l'économie et à l'argent*, Rencontres d'été 94, cité par CRETINEAU, A-M, 2004, Ibid

précise que « la hiérarchisation des savoirs et des savoir-faire, tout comme leur transmission, s'établit selon leur aptitude respective à résoudre les problèmes de la vie. Ces pratiques produisent ainsi des économies de subsistance modernes où se développent l'économie et la finance informelle et de nouveaux conflits de classe » (dont le conflit avec l'Etat). Ainsi, les savoirs populaires sont mobilisés, tout comme le savoir relationnel et la capacité de recherche de financement afin d'assurer l'amorce ou la continuité de l'activité.

7 La logique de ruse comme stratégie de survie

Le développement d'initiatives individuelles et de petites activités économiques a donné lieu à l'émergence d'un secteur qui peut être qualifié d'économie informelle. Certaines pratiques et présomptions nous incitent à rendre compte de l'importance de la logique de ruse dans le développement des stratégies de survie permettant de contourner la précarité. La multiplication des activités telles que les transactions de véhicules d'occasion et le commerce d'équipements ménagers d'occasion par les subsahariens actifs dans le quartier Heyvaert en sont un exemple. Par le biais d'activités informelles et de stratégies de débrouillardise on se donne les moyens de survivre.

Si on parle d'une logique de ruse que nous a révélée notre démarche inductive, ce thème devrait être situé dans un contexte purement qualitatif qui vise à cerner les tendances, à appréhender les logiques et à comprendre les pratiques. Sans nous attarder sur la réelle étendue de ce type de pratiques et sans chercher à les juger sur un plan moral ou légal, ce que nous retiendrons, c'est que dans des conditions de précarité, d'insécurité d'existence et dans un contexte globalement hostile, les intelligences et les capacités inventives se déploient pour enfreindre la règle de contrôle. Une manière d'« hiérarchiser les savoirs » dirait Anne-Marie Crétineau. L'objectif est de se procurer une certaine sécurité d'existence qui, aussi fragile soit-elle, permet de satisfaire les besoins. Nos observations nous ont révélé que certaines activités se développent en marge du conventionnel. Engagés dans une démarche de création d'activités de subsistance, les porteurs de ces pratiques tentent de grignoter certaines règles en vigueur. La logique dont relèvent ces activités n'est pas une logique délictueuse mais elle s'inscrit dans un système de raisonnement qui part de la réalité de la précarité pour légitimer certaines pratiques répréhensibles. Cette logique privilégie la légitimation d'exercer une activité lucrative par rapport à une régulation de contrôle non intériorisée. A propos du commerce de voitures et d'équipements ménagers d'occasion, l'activité la plus visible dans le quartier Heyvaert notamment,

l'un des exploitants de commerces « réguliers », Rafael, s'insurge de la généralisation des pratiques de ruse :

*« Les concessionnaires veulent 30, 40 ou 50€, c'est trop pour nous. Ils amènent des clients et veulent des commissions. Ils sont venus pour toucher l'argent du CPAS (l'allocation sociale) alors que c'est nous qui payons. Ils disent que c'est un asile politique, ce n'est pas vrai, ils ont accepté facilement ces gens et le CPAS paie le bail....J'ai eu une baisse de mon activité commerciale d'environ 70% par rapport à l'activité commerciale d'il y a 5, 6 ou 7 ans. Et la commune nous fait subir la pression car nous payons les amendes. Ils oublient qu'on est les premiers à servir l'écologie en exportant les voitures. On fait rentrer de l'argent dans le pays, puis on paye encore ! ».*⁴⁴⁴

Cette logique de ruse trouve ses raisons d'être chez ses pratiquants qui rencontrent des difficultés d'insertion socioprofessionnelle. Ainsi, l'un des jeunes proches des milieux de transactions se légitime en invoquant le « droit de travailler ». Notons que, selon sa version, la somme que les « commissionnaires » perçoivent diffère également :

*« Nos jeunes veulent travailler et souhaitent compter sur eux-mêmes. Donc ils ne comprennent pas les raisons d'acharnement de la police ou des garagistes contre eux. Ils font la chasse aux exploitants de frigos d'occasion. Mais ceux qui exploitent ces frigos donnent du travail aux gens et ils en font profiter des pauvres. Ce n'est pas important ça ? (...) Par rapport au problème des jeunes [en désignant les « commissionnaires »], ce sont des accompagnateurs qui aident des africains que nous croisons pour trouver de meilleures occasions. Nous sommes obligés de travailler et nous faisons simplement les intermédiaires entre le client et les garages ; ce n'est pas pour 5€ qu'on va nous chasser. On n'est que des accompagnateurs... ».*⁴⁴⁵

Le développement des stratégies de ruse repose donc sur une logique qui légitime ces pratiques et qui en minimise la dimension d'illégalité. La tendance à ignorer les régulations de contrôle, à l'instar de ce qui est observé dans les quartiers Maritime ou Heyvaert comme dans l'exercice d'activités économiques informelles, semble très instructive dans ce contexte. Cette tendance s'apparente à une stratégie de survie collective qui se développe dans un contexte de difficultés socioéconomiques croissantes. La régulation de contrôle que l'on n'intériorise pas, tantôt perçue comme une contrainte qui

⁴⁴⁴ Entretien réalisé en décembre 2004

⁴⁴⁵ Entretien réalisé en décembre 2004

enfreint « *le droit de travailler* », tantôt perçue comme opaque et impertinente, n'est pas admise.

Mais les stratégies varient en nature et en envergure en fonction des capacités et des possibilités offertes aux minorités. La ruse relative aux transactions opérées dans le quartier Heyvaert diffère de la stratégie des minorités qui voient leurs conditions socioéconomiques s'améliorer. Ainsi, parmi les pratiques de ruse s'inscrivent les travaux de rénovation de logements, de scission des propriétés en logements de rapport ou encore l'exercice de certaines activités informelles. Les informations montrent la croissance considérable du nombre de logements construits par le privé dans la commune de Molenbeek comme l'annonce l'administration communale. « *En effet, peu de communes bruxelloises peuvent se targuer de voir leur parc immobilier s'accroître de 2221 logements privés durant ces cinq dernières années, et ce tant dans la partie historique que dans le nouveau Molenbeek* ». ⁴⁴⁶ Cette croissance est enregistrée dans un contexte marqué par une densité très élevée et une pression foncière croissante. ⁴⁴⁷

Les ASBL : une nouvelle voie de recherche de sécurité de l'existence !

Différentes pratiques et une tendance indéniable au grignotage de la règle et des régulations de contrôle illustrent une autonomie en croissance et les tentatives de modifier la règle. « Les populations locales se montrent capables, dans certains cas, d'inventer un ensemble de règles et de les rendre effectives » écrivaient Pierre-Joseph Laurent et Jean-Philippe Peemans. ⁴⁴⁸ Cela peut s'illustrer également par l'apparition d'une nouvelle stratégie de survie induite par la multiplication des espaces affichés comme clubs privés portant un label associatif et non lucratif (ASBL). Les regroupements sous forme associative illustrent un passage qui s'opère des stratégies de survie

⁴⁴⁶ La politique communale du logement à Molenbeek St-Jean, Conférence de presse, 14 septembre 2005, note du service de presse de la commune.

⁴⁴⁷ L'apparition du phénomène des « marchands de sommeil » que la commune déplore témoigne de la complexité de la problématique du logement et les politiques ne cessent d'afficher leur volonté de lutter contre ces marchands. Mais, même si le pouvoir politique local affiche une inflexibilité sur la question ainsi que sur celle des logements insalubres, il n'en reste pas moins que, conscient de l'étendue du problème, il cherche à gérer le dossier prudemment. Dans la mesure où le délogement suppose l'existence de possibilités de relogement, les actions en la matière semblent être mesurées. L'échevin de l'urbanisme a déjà averti que le travail de lutte devait être mesuré et qu'on « *ne pouvait pas tout faire et partout* ».

⁴⁴⁸ LAURENT P-J et PEEMANS J-P, 1998, p.15

individuelles aux stratégies collectives, voire des stratégies de survie proprement dite aux stratégies de ruse.

Ainsi on assiste à la multiplication des cafétérias qui s'organisent sous la forme d'association sans but lucratif. Nombreux sont les locaux implantés dans les quartiers historiques de Molenbeek qui s'affichent comme locaux gérés par des associations sans but lucratif. Une telle formule juridique permet d'échapper à certaines contraintes fiscales. Interpellé par leur nombre et des indications qui nous ont été fournies, nous avons cherché à nous renseigner. Des associations de supporters de clubs sportifs, des lieux de rencontre entre personnes issues des mêmes ères régionales, turques, marocaines ou autres, s'affichent comme lieux exclusifs⁴⁴⁹ et se livrent à des activités de rapport. Certains témoignages présument qu'il y a des finalités lucratives à ces ASBL, par ailleurs objets d'attention des autorités de régulation.⁴⁵⁰ A noter également que le caractère privatif de ces lieux qui repose sur des mécanismes d'exclusivité régionale ou même sportive nous enseigne que l'homogénéité apparente de ceux qui sont généralement appelés « marocains » occulte une fragmentation où les clivages régionaux s'ajoutent aux divisions entre arabes et berbères.

Ainsi cette tendance au grignotage de la règle et au contournement de la régulation de contrôle apparaît comme un élément essentiel du développement des stratégies de survie. Les matières fiscales, urbanistiques et environnementales sont les matières principales où se déploient les pratiques de contournement de la régulation de contrôle.

Grignotage de la règle

La matière urbanistique est celle pour laquelle les responsables de l'urbanisme et de l'environnement, à la commune ou à l'Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement (IBGE) ont témoigné de leur inquiétude quant à la difficulté de contraindre la population à respecter les procédures d'autorisation avant d'entreprendre des travaux de rénovation, de construction ou d'implantation d'activités.⁴⁵¹ Outre les ateliers de travaux de réparation, la question est posée notamment par rapport à l'installation des salles de fête, lieux d'intérêt particulier pour la population de cette commune ainsi que pour les lieux de culte qui doivent respecter certaines normes de sécurité et certaines règles environnementales. Les particuliers, de leur côté,

⁴⁴⁹ Entretien avec L. médiateur communal, novembre 2004

⁴⁵⁰ Entretien avec Youssef, responsable associatif, octobre 2006 ; observation lors d'une CLDI où un comité éphémère du quartier Duchesse s'inquiète du phénomène des ASBL et demande l'intervention du pouvoir public.

⁴⁵¹ Entretien avec M. F, responsable au sein de l'IBGE, novembre 2004

semblent porter peu d'intérêt aux procédures urbanistiques à en croire les responsables en la matière. Les services compétents qui ne sont pas en mesure de déceler toutes les infractions en la matière prennent connaissance de ces infractions notamment lors des conflits de voisinage.

Les pratiques de création des espaces autonomes par les jeunes qui tentent notamment de s'approprier certains espaces en adoptant des stratégies d'évitement des pouvoirs -toutes sortes de pouvoirs- relèvent également de ce processus d'autonomisation.⁴⁵² En s'appropriant des espaces publics, notamment les artères du quartier Brunfaut au centre de Molenbeek tout comme dans le quartier Heyvaert ou ailleurs, en essayant d'échapper au contrôle et en déployant des stratégies de domination de l'espace par une forte présence, les jeunes contournent les régulations de contrôle. Le quartier Brunfaut, approprié par les jeunes qui y contrôlent les accès notamment lors des affrontements *ramadanesques* avec les forces de l'ordre, devient un lieu-symbole de l'appropriation des places publiques par les jeunes. L'évitement des pouvoirs et la réduction des incidences de la régulation de contrôle constituent pour ces jeunes des démarches de régulation autonome.

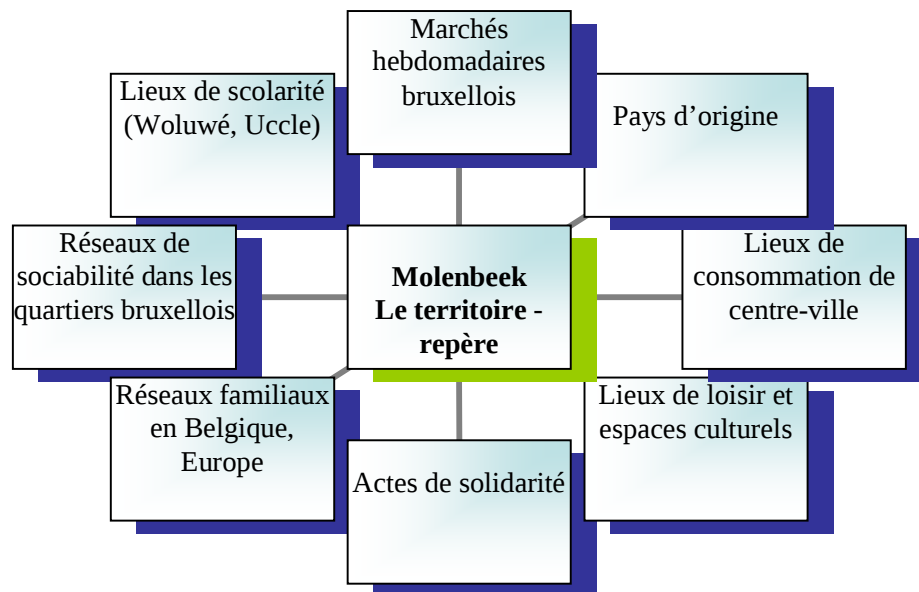
L'inefficacité dans la résorption des problèmes sociaux et la difficulté à pacifier les rapports sociaux entre les communautés culturelles différentes, de régler les conflits de voisinage sur fond de conflits culturels, alimentent les stratégies de défense qui se déploient sur les plans socioéconomiques et culturels. Ces stratégies sont les vecteurs des logiques de territorialisation qui se déploient dans le sillage d'une ethnicisation grandissante des rapports sociaux et du développement des stratégies d'évitement. L'ethnicisation dont il est question n'est pas la simple reproduction du lien ethnique sous sa forme primitive, mais c'est la fréquence des rapports qui se nouent entre individus ayant partagé les mêmes trajectoires et les mêmes espaces de sociabilité.

Conclusions : la régulation autonome en quête d'un territoire des mobilités

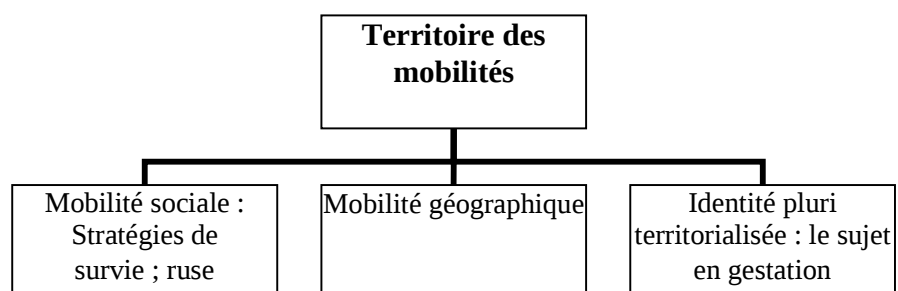
Les différents apports conjugués aux analyses empiriques permettent de saisir la complexité du processus de territorialisation engagé par les minorités. Cette territorialisation a été instruite à travers l'identification au territoire, la réactivation des mécanismes de la solidarité et l'amorce d'une configuration sociale répondant aux prérogatives identitaires et induisant un sujet, voire des sujets en gestation. Le processus de territorialisation s'amorce également à travers des rapports sociaux et des ancrages pluri-territoriaux, à travers des territoires multiples et pluralistes transcendés par de nouveaux

⁴⁵² HABERMAS cité par SCHNAPPER, 1987, op, cit, p 103

modes de mobilité. Les nombreux repères territoriaux favorisent la construction d'identités multiples et contextualisées. Ces identités permettent de conférer au territoire et à l'objet local une valeur d'usage permettant de lier dynamique sociale, pratiques économiques et stratégies de survie. Les lieux à travers lesquels se construit cette territorialité et s'établit la mobilité peuvent, d'après les différents témoignages s'établir de la façon suivante :



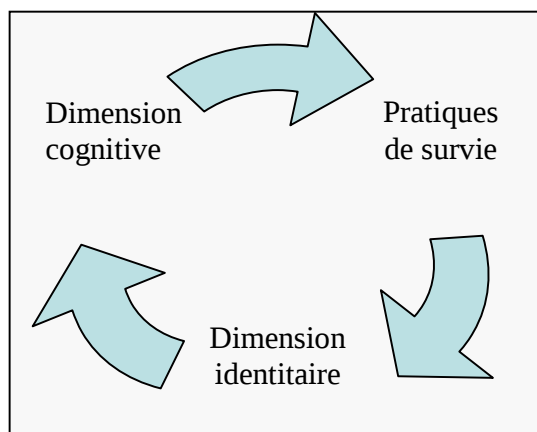
Ces territoires à travers lesquels se construit la mobilité des minorités s'avèrent multiples et s'inscrivent dans des registres d'activités différentes. Ils induisent différentes sortes de mobilité qui renvoient aux dimensions géographiques, aux réseaux de sociabilité, aux modes de construction identitaire et aux stratégies de survie.



Ainsi, le territoire que les minorités s'efforcent à construire est un territoire qui tente de rencontrer leur logique de mobilité, sociale, géographique et

identitaire. Il est un territoire producteur de valeurs d'usage qui intègre à la fois des visées matérielles et sociales. La dimension matérielle dans la création des territoires constitue le versant économique du processus qui amorce la régulation autonome. En effet, « dans des conditions socioéconomiques bien souvent extrêmes, les habitants font preuve d'une capacité de survie impressionnante ». ⁴⁵³ Quant à la dimension immatérielle de ces territoires, elle permet de se conférer des identités multiples et perméables. Devant l'incapacité des dispositifs de revitalisation et du système dans sa globalité à fédérer les minorités et à offrir des conditions de vie décente à tous, l'autonomie se dessine comme voie de sécurisation matérielle et immatérielle de l'existence et de reconstruction du territoire. C'est une territorialisation qui s'appuie sur des pratiques économiques de survie et des pratiques d'appropriation identitaire et culturelle de l'espace. Le schéma suivant esquisse les aspects sur lesquels repose la régulation autonome qui imprègne les pratiques des minorités :

Le caractère dynamique et composite de la régulation autonome



A travers l'articulation entre aspects cognitifs, identitaires et pratiques de survie, nous avons retracé la genèse du processus d'autonomie et la construction d'un mode de régulation autonome par les minorités. Les frustrations, les incertitudes et les préoccupations diverses contribuent à cristalliser un discours de dénonciation. Les échelles de priorité divergentes et

⁴⁵³ LAPEYRE F, 2004, « Etude de cas sur les quartiers espagnols à Naples, Italie : analyse et recommandations à partir de l'expérience du projet Chance ». In, *Les jeunes et l'exclusion dans les quartiers défavorisés : approches politiques dans six villes d'Europe*, Tendances de la cohésion sociale n°9, Editions du Conseil de l'Europe, pp. 105-191

le déficit d'un mode de régulation locale pour pallier une dérégulation globale sont les éléments qui favorisent la genèse du processus d'autonomie qui allie aspects identitaires et matériels, individuels et collectifs. Les stratégies de territorialisation déployées par les minorités visent à exalter les particularismes culturels et identitaires, à retisser des liens sociaux basés sur l'ethnicité, à redéployer les solidarités et à recréer un territoire plus diffus et adapté à leur nouveaux modes de mobilité. L'autonomie n'est pas un état, c'est un processus de transition en perpétuelle construction dont l'issue est conditionnée par la manière dont il est géré par les politiques (logique d'intégration, logique de séparation conduisant à une sorte de désaffiliation ou à l'amorce d'un conflit).

L'ethnicité émergente crée des territoires qui se construisent à travers les pluralismes et reposant sur des pratiques et des réseaux sociaux qui décloisonnent le local. Les processus de territorialisation, voire de pluriterritorialisation, ont permis le développement d'activités de subsistance et de stratégies de survie diverses. Ces processus s'instruisent par la mobilisation des ressources sociales et territoriales et permettent de développer des activités inscrites dans une sphère d'échange. Ainsi ils s'alimentent par le déploiement de la réciprocité et aboutissent à une sorte de redistribution, dans la sphère familiale notamment. Une stratégie de survie peut dès lors combiner ou alterner réciprocité, échange et redistribution. L'essor d'une telle économie de survie domestiquée est afférent à son ancrage dans les territoires, à une imbrication dans la sphère sociale ainsi qu'à la pratique de prix « bon marché » et à la distribution de produits adaptés à un mode de consommation particulier.

Ce contexte est le résultant d'une régulation autonome aux multiples facettes qui a été rendue possible par une gestion politique qui intègre les principes de diversité, établit les consensus et permet le pluralisme. Un compromis semble s'être établi entre instigateurs d'une régulation locale de contrôle et promoteurs d'une régulation autonome. C'est une autonomie sans caractère offensif qui se forge. Elle tend à recréer le territoire, à redéployer les identités, à mobiliser les ressources d'ethnicité et les savoirs populaires et à se soustraire aux injonctions du contrôle. Il s'agit d'une entreprise plurielle et populaire de recherche de sécurité matérielle et immatérielle qui tente de trouver un certain équilibre entre « objet personnel » et « consommation collective ». Dans ce contexte de production de règles autonomes, c'est un « sujet » qui naît. Il n'est ni l'individu dans sa particularité ni l'acteur collectif dans son holisme. Le « sujet » en gestation est la constitution des individus comme acteurs situés dans un contexte social. C'est « un mode de construction de l'expérience sociale... », écrit Alain Touraine.

De notre procédé empirique, on retiendra l'incapacité d'une régulation locale de gérer des difficultés générées par des régulations supra-locales et par une déficience de la fonction redistributive de l'Etat. On souscrit à l'idée de l'irréalité d'une régulation qui se réduit à un espace local. Ce sont des espaces de régulation qui se construisent en impliquant des acteurs pluri-territoriaux, des sujets ayant des rapports qui transcendent les territoires, à la fois mobiles et opérant sur des territoires diffus. Ainsi, la gouvernance locale qui sous-entend des modes de régulation locale semble ébranlée par des régulations globales transcendant les territoires et n'obéissant plus à une logique résolument locale.